



Nations Unies

**Résolutions
et
décisions**

**adoptées par l'Assemblée générale
au cours de sa cinquante-septième session**

Volume II

Décisions

10 septembre – 20 décembre 2002

**Assemblée générale
Documents officiels • Cinquante-septième session
Supplément n° 49 (A/57/49)**

Résolutions
et
décisions

adoptées par l'Assemblée générale
au cours de sa cinquante-septième session

Volume II

Décisions

10 septembre – 20 décembre 2002

Assemblée générale
Documents officiels • Cinquante-septième session
Supplément n° 49 (A/57/49)



Nations Unies • New York, 2003

NOTE

Les résolutions et décisions de l'Assemblée générale sont identifiées comme suit:

Sessions ordinaires

Jusqu'à la trentième session ordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi d'un nombre en chiffres romains entre parenthèses indiquant la session [par exemple: résolution 3363 (XXX)]. Lorsque plusieurs résolutions avaient été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles était identifiée par une lettre majuscule placée entre les deux éléments [par exemple: résolution 3367 A (XXX), résolutions 3411 A et B (XXX), résolutions 3419 A à D (XXX)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la trente et unième session, dans le cadre du nouveau système adopté pour les cotes des documents de l'Assemblée générale, les résolutions et décisions sont identifiées par un nombre en chiffres arabes, indiquant la session, suivi d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple: résolution 31/1, décision 31/301). Lorsque plusieurs résolutions ou décisions ont été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles est identifiée par une lettre majuscule placée après les deux éléments (par exemple: résolution 31/16 A, résolutions 31/6 A et B, décisions 31/406 A à E).

Sessions extraordinaires

Jusqu'à la septième session extraordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, de l'initiale «S» (de l'anglais «*Special*») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple: résolution 3362 (S-VII)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la huitième session extraordinaire, les résolutions et décisions sont identifiées par l'initiale «S» et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple: résolution S-8/1, décision S-8/11).

Sessions extraordinaires d'urgence

Jusqu'à la cinquième session extraordinaire d'urgence, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, des initiales «ES» (de l'anglais «*Emergency Special*») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple: résolution 2252 (ES-V)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la sixième session extraordinaire d'urgence, les résolutions et décisions sont identifiées par les initiales «ES» et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple: résolution ES-6/1, décision ES-6/11).

Dans chacune des séries décrites ci-dessus, la numérotation suit l'ordre d'adoption.

*

* *

Le présent volume contient les décisions adoptées par l'Assemblée générale du 10 septembre au 20 décembre 2002. Les résolutions adoptées par l'Assemblée pendant cette période, ainsi que la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, figurent dans le volume I. Les résolutions et décisions adoptées ultérieurement au cours de la cinquante-septième session paraîtront dans le volume III.

Table des matières

Décisions

	<i>Pages</i>
A. Élections et nominations	5
B. Autres décisions	11
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission	13
2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission	15
3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).....	16
4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission	18
5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission	25
6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission	38
7. Décisions adoptées sur les rapports de la Sixième Commission.....	46

Annexe

Répertoire des décisions	47
--------------------------------	----

Décisions

Sommaire

Numéros
des
décisions

Titres

Pages

A. Élections et nominations

57/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	5
57/402.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité	5
57/403.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	5
57/404.	Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice	6
57/405.	Élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination	6
57/406.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	7
57/407.	Nomination de membres du Comité des contributions	7
57/408.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	8
57/409.	Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies	8
57/410.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale et désignation du Président et du Vice-Président de la Commission	9
57/411.	Nomination d'un membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	9
57/412.	Nomination d'un membre du Comité de l'information	9
57/413.	Nomination de membres du Comité des conférences	10

B. Autres décisions

1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission

57/501.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la cinquante-septième session	11
57/502.	Organisation de la cinquante-septième session	11
57/503.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	11
57/504.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation	12
57/505.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies	12
57/506.	Séance supplémentaire du Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale chargé d'effectuer l'examen et l'évaluation finals de l'application du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90	12
57/507.	Rapport du Conseil de sécurité	12
57/508.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	12
57/509.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	12
57/510.	Rapport de la Cour internationale de Justice	12

Décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
57/511.	Question des îles Falkland (Malvinas).....	12
57/518.	Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste	12
57/519.	L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales	13
57/520.	Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït	13
57/521.	Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies	13
57/522.	Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement.....	13
57/523.	Commémoration du vingtième anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer : remplacement de deux participants aux tables rondes informelles	13
57/585.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa cinquante-septième session	13
2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission		
57/514.	Réduction des budgets militaires.....	15
57/515.	Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire	15
57/516.	Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.....	16
3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)		
57/524.	Augmentation du nombre des membres du Comité de l'information.....	16
57/525.	Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration.....	16
57/526.	Question de Gibraltar	17
4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission		
57/540.	Questions de politique macroéconomique	18
57/541.	Rapports du Conseil du commerce et du développement.....	18
57/542.	Documents relatifs à la science et à la technique au service du développement.....	18
57/543.	Rapport sur les entreprises et le développement	18
57/544.	Développement durable et coopération économique internationale	18
57/545.	Rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Participation des organisations de la société civile autres que les organisations non gouvernementales et le secteur privé aux activités de coopération technique : expérience et perspectives du système des Nations Unies ».....	18
57/546.	Environnement et développement durable.....	18
57/547.	Catastrophes naturelles et vulnérabilité.....	18
57/548.	Mécanismes d'annonces de contributions et mobilisation de ressources aux fins du financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies	19

Décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
57/549.	Documents relatifs aux activités opérationnelles de développement	19
57/550.	Rapport du Secrétaire général sur l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, y compris le Sommet du Millénaire	19
57/551.	Suivi de la session extraordinaire consacrée aux enfants	19
57/552.	Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social	19
57/553.	Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2003-2004.....	19
5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission		
57/527.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille ».....	25
57/528.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la prévention du crime et à la justice pénale.....	25
57/529.	Document examiné par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la promotion de la femme.....	25
57/530.	Rapports examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la promotion et à la protection des droits de l'enfant	25
57/531.	Document examiné par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative au programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones.....	26
57/532.	Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.....	26
57/533.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre des questions relatives aux droits de l'homme	26
57/534.	Attribution de prix pour la cause des droits de l'homme en 2003.....	27
57/535.	Célébration du dixième anniversaire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme en 2003.....	27
57/536.	Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.....	27
57/537.	Suivi de la session extraordinaire consacrée aux enfants	27
57/538.	Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 2003-2004.....	27
57/539.	Rapport du Conseil économique et social	38
6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission		
57/517.	Rapport du Conseil économique et social	38
57/554.	Services communs.....	38
57/555.	Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2003-2004.....	38
57/556.	Décisions prises à l'égard de certains points de l'ordre du jour	39
57/557.	Activités du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pendant la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale	40
57/558.	Rapport statistique du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination relatif à la situation budgétaire et financière des organismes du système des Nations Unies.....	40
57/559.	Proposition de donation d'actifs au Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine	40

Décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
57/560.	Construction de nouveau locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba.....	41
57/561.	Vidéoconférence à l'Organisation des Nations Unies	41
57/562.	Arrangements budgétaires et financiers décentralisés pour les services centraux	41
57/563.	Fourniture de services consultatifs	41
57/564.	Évolution des ressources extrabudgétaires de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et incidences sur la capacité de la Commission d'exécuter son programme de travail	41
57/565.	Coopération entre les départements du Siège et les commissions régionales	41
57/566.	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	41
57/567.	Mesures de sécurité interinstitutions : organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies sur le terrain.....	41
57/568.	Transformation en postes permanents de certains des postes temporaires demandés au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence) du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003.....	42
57/569.	Cas où les titulaires d'un poste sont rémunérés à une classe autre que celle qui a été prévue dans le budget.....	42
57/570.	Présentation du montant estimatif des contributions du personnel	42
57/571.	Compte pour le développement	42
57/572.	Bilan de l'application des dispositions administratives révisées concernant le Centre du commerce international CNUCED/OMC approuvées par l'Assemblée générale dans sa décision 53/411 B	42
57/573.	Projet de révision du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies.....	42
57/574.	Étude approfondie de la structure des postes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.....	43
57/575.	Budgétisation axée sur les résultats	43
57/576.	Dépenses additionnelles résultant de l'inflation et des fluctuations monétaires	43
57/577.	Demande d'octroi d'une subvention à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement.....	44
57/578.	Construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.....	44
57/579.	Renforcement du Département de l'information avec les moyens disponibles, en vue d'appuyer et d'améliorer le site Web de l'Organisation dans toutes les langues officielles	44
57/580.	Activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme.....	44
57/581.	Instance permanente sur les questions autochtones.....	45
57/582.	Procès des Khmers rouges.....	45
57/583.	Assurer un appui efficace en matière de secrétariat, pour un suivi soutenu des résultats de la Conférence internationale sur le financement du développement	45
57/584.	Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2002	46

7. Décisions adoptées sur les rapports de la Sixième Commission

57/512.	Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction	46
57/513.	Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale.....	46

A. Élections et nominations¹

57/401. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

À sa 1^{re} séance plénière, le 10 septembre 2002, l'Assemblée générale, conformément à l'article 28 de son règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa cinquante-septième session les États Membres suivants : ARGENTINE, BARBADE, BELGIQUE, CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, MALI, NAMIBIE et PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE.

57/402. Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité

À sa 20^e séance plénière, le 27 septembre 2002, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 23 de la Charte des Nations Unies et à l'article 142 du règlement intérieur de l'Assemblée, a élu l'ALLEMAGNE, l'ANGOLA, le CHILI, l'ESPAGNE et le PAKISTAN membres non permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans prenant effet au 1^{er} janvier 2003 afin de remplacer les États suivants, membres sortants : COLOMBIE, IRLANDE, MAURICE, NORVÈGE et SINGAPOUR.

En conséquence, le Conseil de sécurité se compose des quinze États Membres suivants : ALLEMAGNE**, ANGOLA**, BULGARIE*, CAMEROUN*, CHILI**, CHINE, ESPAGNE**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, GUINÉE*, MEXIQUE*, PAKISTAN**, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE* et ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2003.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

57/403. Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social

À sa 21^e séance plénière, le 3 octobre 2002, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies et à l'article 145 du règlement intérieur de l'Assemblée, a élu l'ALLEMAGNE, l'ARABIE SAOUDITE, l'AZERBAÏDJAN, le BÉNIN, le CONGO, CUBA, l'ÉQUATEUR, la FRANCE, la GRÈCE, l'IRLANDE, la JAMAÏQUE, le JAPON, le KENYA, la MALAISIE, le MOZAMBIQUE, le NICARAGUA, le PORTUGAL et le SÉNÉGAL membres du Conseil économique et social pour un mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2003 afin de remplacer les États suivants, membres sortants : ALLEMAGNE, ANGOLA, AUTRICHE, BAHREÏN, BÉNIN, BURKINA FASO, CAMEROUN, COSTA RICA, CROATIE, CUBA, ESPAGNE, FIDJI, FRANCE, JAPON, MALTE, MEXIQUE, SOUDAN et SURINAME.

En conséquence, le Conseil économique et social se compose des cinquante-quatre États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD*, ALLEMAGNE***, ANDORRE*, ARABIE SAOUDITE***, ARGENTINE*, AUSTRALIE**, AZERBAÏDJAN***, BÉNIN***, BHOUTAN**, BRÉSIL*, BURUNDI**, CHILI**, CHINE**, CONGO***, CUBA***, ÉGYPTÉ*, EL SALVADOR**, ÉQUATEUR***, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE*, ÉTHIOPIE*, FÉDÉRATION DE RUSSIE**, FINLANDE**, FRANCE***, GÉORGIE*, GHANA**, GRÈCE***, GUATEMALA**, HONGRIE**, INDE**, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'*)*, IRLANDE***, ITALIE*, JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE**, JAMAÏQUE***, JAPON***, KENYA***, MALAISIE***, MOZAMBIQUE***, NÉPAL*, NICARAGUA***, NIGÉRIA*, OUGANDA*, PAKISTAN*, PAYS-BAS*, PÉROU*, PORTUGAL***, QATAR**, RÉPUBLIQUE DE

¹ Pour l'élection du Président, des présidents des grandes commissions et des Vice-Présidents de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session, tenue conformément aux dispositions de la résolution 56/509 du 8 juillet 2002, voir décisions 56/320, 56/321 et 56/322.

CORÉE*, ROUMANIE*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD**, SÉNÉGAL***, SUÈDE**, UKRAINE** et ZIMBABWE**.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2003.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

57/404. Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice

Conformément aux articles 2 à 4, 7 à 12 et 14 et 15 du Statut de la Cour internationale de Justice, aux articles 150 et 151 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et aux articles 40 et 61 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, l'Assemblée, à sa 35^e séance plénière, le 21 octobre 2002, et le Conseil, à sa 4629^e séance, tenue le même jour, ont indépendamment procédé à l'élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice pour un mandat de neuf ans prenant effet au 6 février 2003 afin de pourvoir aux postes devenus vacants du fait de la venue à expiration du mandat de M. Carl-August Fleischhauer (Allemagne), M. Géza Herczegh (Hongrie), M. Abdul G. Koroma (Sierra Leone), M. Shigeru Oda (Japon), et M. Shi Jiuyong (Chine). Ont été élus : M. Abdul G. Koroma (Sierra Leone), M. Hisashi Owada (Japon), M. Shi Jiuyong (Chine), M. Bruno Simma (Allemagne) et M. Peter Tomka (Slovaquie).

En conséquence, la Cour internationale de Justice se compose des membres suivants : M. SHI Jiuyong (*Chine*)***, Président ; M. Raymond RANJEVA (*Madagascar*)**, Vice-Président ; M. Awn Shawkat AL-KHASAWNEH (*Jordanie*)**, M. Thomas BUERGENTHAL (*États-Unis d'Amérique*)*, M. Nabil ELARABY (*Égypte*)*, M. Gilbert GUILLAUME (*France*)**, M^{me} Rosalyn HIGGINS (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)**, M. Pieter H. KOOIJMANS (*Pays-bas*)*, M. Abdul G. KOROMA (*Sierra Leone*)***, M. Hisashi OWADA (*Japon*)***, M. Gonzalo PARRA-ARANGUREN (*Venezuela*)**, M. Francisco REZEK (*Brésil*)*, M. Bruno SIMMA (*Allemagne*)***, M. Peter TOMKA (*Slovaquie*)*** et M. Vladlen S. VERESHCHETIN (*Fédération de Russie*)*.

* Mandat venant à expiration le 5 février 2006.

** Mandat venant à expiration le 5 février 2009.

*** Mandat venant à expiration le 5 février 2012.

57/405. Élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination

À sa 43^e séance plénière, le 4 novembre 2002, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social² et conformément à l'annexe à la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et au paragraphe 1 de la résolution 1987/94 du Conseil, en date du 4 décembre 1987, a élu l'AFRIQUE DU SUD, l'ALLEMAGNE, l'ARGENTINE, l'ARMÉNE, le BÉNIN, le BRÉSIL, CUBA, le GABON, l'INDE, l'INDONÉSIE, MONACO, le NICARAGUA, le PAKISTAN, la RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, la RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA, la RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN, le ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, la SUISSE et l'UKRAINE membres du Comité du programme et de la coordination pour un mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2003 afin de remplacer les États suivants, membres sortants : ALLEMAGNE, ARGENTINE, BANGLADESH, BRÉSIL, CAMEROUN, CUBA, GABON, INDONÉSIE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), ITALIE, MAURITANIE, PAKISTAN, PÉROU, POLOGNE, PORTUGAL, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SAINT-MARIN, UKRAINE et ZIMBABWE.

² Voir décision 2002/201 D du Conseil économique et social, en date du 25 octobre 2002, par laquelle le Conseil a reporté à une date ultérieure la présentation de la candidature d'un membre à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États ; voir également document A/57/428 et Add.1.

En conséquence, le Comité du programme et de la coordination se compose des trente-trois États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD***, ALLEMAGNE***, ARGENTINE***, ARMÉNIE***, BAHAMAS*, BÉNIN**, BOTSWANA*, BRÉSIL***, CHINE**, CUBA***, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE*, ÉTHIOPIE**, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FRANCE*, GABON***, INDE***, INDONÉSIE***, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')***, JAPON**, MEXIQUE*, MONACO***, NICARAGUA***, NIGÉRIA**, PAKISTAN***, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE***, RÉPUBLIQUE DE CORÉE**, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA***, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD***, SUISSE***, TUNISIE**, UKRAINE*** et URUGUAY**.

À la même séance, l'Assemblée générale a été informée que l'élection destinée à pourvoir au poste restant vacant au Comité du programme et de la coordination aurait lieu à une date ultérieure sur la base de la candidature proposée par le Conseil économique et social.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2003.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

57/406. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

À sa 67^e séance plénière, le 4 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission³, a nommé les personnes suivantes membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2003 : M. Homero Luis Hernández, M. Vladimir V. Kuznetsov, M. Thomas Mazet, M^{me} Susan M. McLurg et M. Mounir Zahran.

En conséquence, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants : M. Andrzej T. ABRASZEWSKI (*Pologne*)*, M. Manlan Narcisse AHOUNOU (*Côte d'Ivoire*)*, M. Michiel W. H. CROM (*Pays-Bas*)**, M. Homero Luis HERNÁNDEZ (*République dominicaine*)***, M^{me} Nazareth A. INCERA (*Costa Rica*)**, M. Vladimir V. KUZNETSOV (*Fédération de Russie*)***, M. Felipe MABILANGAN (*Philippines*)*, M. E. Besley MAYCOCK (*Barbade*)*, M. Thomas MAZET (*Allemagne*)***, M^{me} Susan M. MCCLURG (*États-Unis d'Amérique*)***, M. C. S. M. MSELLE (*République-Unie de Tanzanie*)*, M. Rajat SAHA (*Inde*)**, M^{me} SUN MINQIN (*Chine*)**, M. Juichi TAKAHARA (*Japon*)**, M. Nicholas A. THORNE (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)** et M. Mounir ZAHRAAN (*Égypte*)***.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2003.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

57/407. Nomination de membres du Comité des contributions

À sa 67^e séance plénière, le 4 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁴, a nommé les personnes suivantes membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2003 : M. Alvaro Gurgel de Alencar Netto, M. Sergei I. Mareyev, M. Bernard Neijerman, M. Hae-yun Park, M. Ugo Sessi et M. Wu Gang.

³ A/57/605, par. 7.

⁴ A/57/606, par. 5.

En conséquence, le Comité des contributions se compose des membres suivants : M. Petru DUMITRIU (*Roumanie*)*, M. Henry S. FOX (*Australie*)**, M. Chinmaya GHAREKHAN (*Inde*)*, M. Bernardo GREIVER (*Uruguay*)**, M. Alvaro GURGEL de ALENCAR NETTO (*Brésil*)***, M. Hassan Mohammed HASSAN (*Nigéria*)**, M. Igor V. HUMENNY (*Ukraine*)*, M. Eduardo IGLESIAS (*Argentine*)**, M. Omar KADIRI (*Maroc*)**, M. Gebhard Benjamin KANDANGA (*Namibie*)*, M. David A. LEIS (*États-Unis d'Amérique*)*, M. Sergei I. MAREYEV (*Fédération de Russie*)***, M. Bernard MEIJERMAN (*Pays-Bas*)***, M. Hae-Yun PARK (*République de Corée*)***, M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes RAMOS (*Portugal*)**, M. Ugo SESSI (*Italie*)***, M. Kazuo WATANABE (*Japon*)* et M. WU Gang (*Chine*)***.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2003.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

57/408. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

À sa 67^e séance plénière, le 4 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁵, a confirmé la nomination par le Secrétaire général des personnes suivantes en tant que membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2003 : M^{me} Francine J. BOVICH, M. Takeshi Ohta et M. Peter Stormonth-Darling.

En conséquence, le Comité des placements se compose des membres suivants : M. Ahmad ABDULLATIF (*Arabie saoudite*)*, M^{me} Francine J. BOVICH (*États-Unis d'Amérique*)***, M. Fernando G. CHICO PARDO (*Mexique*)*, M. Takeshi OHTA (*Japon*)***, M. Yves OLTRAMARE (*Suisse*)**, M. Emmanuel Noi OMABOE (*Ghana*)**, M. J. Y. PILLAY (*Singapour*)*, M. Jürgen REIMNITZ (*Allemagne*)** et M. Peter STORMONTH-DARLING (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)***.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2003.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

57/409. Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies

À sa 67^e séance plénière, le 4 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁶, a nommé les personnes suivantes membres du Tribunal administratif des Nations Unies pour un mandat de quatre ans prenant effet au 1^{er} janvier 2003 : M. Kevin Haugh et M^{me} Jacqueline R. Scott.

En conséquence, le Tribunal administratif des Nations Unies se compose des membres suivants : M. Julio BARBOZA (*Argentine*)*, M. Omer Yousif BIREEDO (*Soudan*)**, M. Spyridon FLOGAITIS (*Grèce*)**, M. Mayer GABAY (*Israël*)*, M. Kevin HAUGH (*Irlande*)***, M^{me} Jacqueline R. SCOTT (*États-Unis d'Amérique*)*** et M^{me} Brigitte STERN (*France*)**.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2003.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2006.

⁵ A/57/607, par. 5.

⁶ A/57/608, par. 5.

57/410. Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale et désignation du Président et du Vice-Président de la Commission

À sa 67^e séance plénière, le 4 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁷, a nommé les personnes suivantes membres de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet au 1^{er} janvier 2003 : M. Mohsen Bel Hadj Amor, M. Daasebre Oti Boateng, M. José R. Sanchis Muñoz, M^{me} Anita Szlczak et M. Eugeniusz Wyzner.

À la même séance, l'Assemblée générale, également sur la recommandation de la Cinquième Commission⁸, a désigné M. Mohsen Bel Hadj Amor Président de la Commission de la fonction publique internationale et M. Eugeniusz Wyzner Vice-Président pour un mandat de quatre ans prenant effet au 1^{er} janvier 2003.

En conséquence, la Commission de la fonction publique internationale se compose des membres suivants : M. Mohsen BEL HADJ AMOR (*Tunisie*)^{***}, Président ; M. Eugeniusz WYZNER (*Pologne*)^{***}, Vice-Président ; M. Mario BETTATI (*France*)^{**}, M. Daasebre Oti BOATENG (*Ghana*)^{***}, M. Minoru Endo (*Japon*)^{**}, M. Alexei L. FEDOTOV (*Fédération de Russie*)^{*}, M. Asda JAYANAMA (*Thaïlande*)^{*}, M. João Augusto de MEDICIS (*Brésil*)^{**}, M^{me} Lucretia MYERS (*États-Unis d'Amérique*)^{**}, M. Ernest RUSITA (*Ouganda*)^{*}, M. José R. SANCHIS MUÑOZ (*Argentine*)^{***}, M. C. M. Shafi SAMI (*Bangladesh*)^{*}, M. Alexis STEPHANOU (*Grèce*)^{**}, M^{me} Anita SZLAZAK (*Canada*)^{***} et M. El Hassane ZAHID (*Maroc*)^{*}.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2006.

57/411. Nomination d'un membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies

À sa 67^e séance plénière, le 4 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁹, a nommé M. Andrei Vitalievitch Kovalenko membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour la période restant à courir d'un mandat de quatre ans¹⁰ prenant effet au 1^{er} janvier 2003 et venant à expiration le 31 décembre 2004

57/412. Nomination d'un membre du Comité de l'information

À sa 73^e séance plénière, le 11 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)¹¹, a nommé l'ARABIE SAOUDITE membre du Comité de l'information.

En conséquence, le Comité de l'information se compose des quatre-vingt-dix-neuf États Membres suivants¹² : AFRIQUE DU SUD, ALGÉRIE, ALLEMAGNE, ANGOLA, ARABIE SAOUDITE, ARGENTINE, ARMÉNIE, AZERBAÏDJAN, BANGLADESH, BÉLARUS, BELGIQUE, BELIZE, BÉNIN, BRÉSIL, BULGARIE, BURKINA FASO, BURUNDI, CHILI, CHINE, CHYPRE, COLOMBIE, CONGO, COSTA RICA, CÔTE D'IVOIRE, CROATIE, CUBA, DANEMARK, ÉGYPTE, EL SALVADOR, ÉQUATEUR, ESPAGNE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, ÉTHIOPIE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FINLANDE, FRANCE,

⁷ A/57/609, par. 10, al. a.

⁸ Ibid., al. b et c.

⁹ A/57/610, par. 5.

¹⁰ Voir résolution 55/224, sect. VII, par. 4.

¹¹ A/57/523, par. 10.

¹² Voir décision 57/524.

GABON, GÉORGIE, GHANA, GRÈCE, GUATEMALA, GUINÉE, GUYANA, HONGRIE, ÎLES SALOMON, INDE, INDONÉSIE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), IRLANDE, ISRAËL, ITALIE, JAMAÏRIYA ARABE LIBYENNE, JAMAÏQUE, JAPON, JORDANIE, KAZAKHSTAN, KENYA, LIBAN, LIBÉRIA, MALTE, MAROC, MEXIQUE, MONACO, MONGOLIE, MOZAMBIQUE, NÉPAL, NIGER, NIGÉRIA, PAKISTAN, PAYS-BAS, PÉROU, PHILIPPINES, POLOGNE, PORTUGAL, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, ROUMANIE, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SÉNÉGAL, SINGAPOUR, SLOVAQUIE, SOMALIE, SOUDAN, SRI LANKA, TOGO, TRINITÉ-ET-TOBAGO, TUNISIE, TURQUIE, UKRAINE, URUGUAY, VENEZUELA, VIET NAM, YÉMEN et ZIMBABWE.

57/413. Nomination de membres du Comité des conférences

À sa 79^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son Président, après consultation avec les présidents des groupes régionaux, du CONGO, de la FÉDÉRATION DE RUSSIE, de la FRANCE, de l'INDE, du JAPON et de la ZAMBIE en tant que membres du Comité des conférences pour un mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2002 afin de remplacer les États suivants, membres sortants : CHILI, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, GUINÉE ÉQUATORIALE, JAPON, NAMIBIE et PHILIPPINES.

En conséquence le Comité des conférences se compose des vingt États Membres suivants : ARGENTINE*, AUTRICHE**, BÉNIN*, CONGO***, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**, ÉTHIOPIE**, FÉDÉRATION DE RUSSIE***, FINLANDE*, FRANCE***, INDE***, JAMAÏQUE**, JAPON***, JORDANIE**, KIRGHIZISTAN*, LITHUANIE*, NÉPAL**, PÉROU*, SIERRA LEONE*, TUNISIE** et ZAMBIE***.

À la même séance, l'Assemblée générale a été informée que le Président continuerait de tenir des consultations avec le groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes en vue de la nomination d'un membre pour pourvoir au poste restant vacant.

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2003.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2005.

B. Autres décisions

1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission

57/501. Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la cinquante-septième session

À sa 1^{re} séance plénière, le 10 septembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Comité des conférences¹³, a décidé que, étant strictement entendu que les réunions seraient tenues dans les limites des installations et services disponibles, le Comité des relations avec le pays hôte, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population, le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et le Comité des conférences seraient autorisés à se réunir à New York durant la partie principale de sa cinquante-septième session.

57/502. Organisation de la cinquante-septième session

À sa 1^{re} séance plénière, le 10 septembre 2002, l'Assemblée générale a décidé qu'au titre de la question figurant au point 10 de l'ordre du jour provisoire le Secrétaire général ferait un bref exposé avant l'ouverture du débat général, le 12 septembre 2002, pour présenter son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation¹⁴.

À sa 10^e séance plénière, le 16 septembre 2002, l'Assemblée générale a décidé d'entendre une déclaration du Président du Conseil économique et social lors du débat à la réunion plénière de l'Assemblée en vue d'examiner quel appui apporter au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique¹⁵.

À sa 19^e séance plénière, le 20 septembre 2002, l'Assemblée générale, sur les recommandations formulées par le Bureau dans son premier rapport¹⁶ a adopté plusieurs dispositions concernant l'organisation de la cinquante-septième session.

57/503. Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

À sa 19^e séance plénière, le 20 septembre 2002, l'Assemblée générale, donnant suite aux recommandations formulées par le Bureau dans son premier rapport¹⁷, a adopté l'ordre du jour¹⁸ et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour¹⁹ de sa cinquante-septième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite également à la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²⁰, a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session.

À sa 24^e séance plénière, le 7 octobre 2002, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport²¹, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-septième session une nouvelle question subsidiaire intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Association des Nations de l'Asie du Sud » et de l'examiner directement en séance plénière.

À sa 31^e séance plénière, le 16 octobre 2002, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son troisième rapport²², a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question de l'île comorienne de Mayotte » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite également à la recommandation formulée par le Bureau dans son troisième rapport²², a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-septième session une nouvelle question intitulée « Zone de paix et de coopération en Amérique du Sud » et de l'examiner directement en séance plénière.

À sa 68^e séance plénière, le 6 décembre 2002, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son quatrième rapport²³, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-septième session une nouvelle question intitulée « Année internationale du riz, 2004 » et de l'examiner directement en séance plénière.

¹³ Voir A/57/389.

¹⁴ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 1 (A/57/1).

¹⁵ A/57/304, annexe.

¹⁶ A/57/250 et Corr.1, par. 5 à 55.

¹⁷ Ibid., par. 76 à 87.

¹⁸ A/57/251.

¹⁹ A/57/252 et Corr.1.

²⁰ A/57/250 et Corr.1, par. 72.

²¹ A/57/250/Add.1.

²² A/57/250/Add.2.

²³ A/57/250/Add.3.

57/504. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

À sa 26^e séance plénière, le 8 octobre 2002, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation¹⁴.

57/505. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies

À sa 27^e séance plénière, le 14 octobre 2002, l'Assemblée générale a pris acte de la note du Secrétaire général²⁴.

57/506. Séance supplémentaire du Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale chargé d'effectuer l'examen et l'évaluation finals de l'application du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90

À sa 31^e séance plénière, le 16 octobre 2002, l'Assemblée générale a autorisé le Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale chargé d'effectuer l'examen et l'évaluation finals de l'application du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 à tenir une séance supplémentaire à titre exceptionnel, dans la limite des services disponibles, pour terminer ses travaux²⁵.

57/507. Rapport du Conseil de sécurité

À sa 32^e séance plénière, le 16 octobre 2002, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Conseil de sécurité²⁶.

57/508. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

À sa 36^e séance plénière, le 28 octobre 2002, l'Assemblée générale a pris acte du neuvième rapport annuel du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991²⁷.

57/509. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

À sa 36^e séance plénière, le 28 octobre 2002, l'Assemblée générale a pris acte du septième rapport annuel du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994²⁸.

57/510. Rapport de la Cour internationale de Justice

À sa 37^e séance plénière, le 29 octobre 2002, l'Assemblée générale a pris acte du rapport de la Cour internationale de Justice²⁹.

57/511. Question des îles Falkland (Malvinas)

À sa 47^e séance plénière, le 11 novembre 2002, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question des îles Falkland (Malvinas) » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session.

57/518. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste

À sa 67^e séance plénière, le 4 décembre 2002, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session.

²⁴ A/57/392.

²⁵ Voir A/57/468, par. 18.

²⁶ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 2 (A/57/2).*

²⁷ Voir A/57/379-S/2002/985.

²⁸ Voir A/57/163-S/2002/733.

²⁹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 4 et rectificatif (A/57/4 et Corr.1).*

57/519. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales

À sa 67^e séance plénière, le 4 décembre 2002, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session.

57/520. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït

À sa 67^e séance plénière, le 4 décembre 2002, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session.

57/521. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies

À sa 67^e séance plénière, le 4 décembre 2002, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session.

57/522. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement

À sa 67^e séance plénière, le 4 décembre 2002, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session.

57/523. Commémoration du vingtième anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer : remplacement de deux participants aux tables rondes informelles

À sa 70^e séance plénière, le 9 décembre 2002, l'Assemblée générale, tenant compte du fait que deux des participants aux tables rondes informelles approuvés par sa résolution 57/33 du 19 novembre 2002 n'étaient pas en mesure de prendre part aux travaux, a décidé que M. Shabtai Rosen remplacerait le juge Hugo Caminos à la première table ronde et que M. Felipe

Paolillo remplacerait le juge José Luis Jesus à la deuxième table ronde.

57/585. Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa cinquante-septième session

À sa 79^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale a décidé que, mis à part les questions d'organisation et les points de l'ordre du jour qu'elle pourrait avoir à examiner en application de son règlement intérieur, les points suivants restaient à examiner pendant la cinquante-septième session :

Point 10 : Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation ;

Point 11 : Rapport du Conseil de sécurité ;

Point 12 : Rapport du Conseil économique et social ;

point 16 : Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections : élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination ;

Point 17 : Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations ;

Point 18 : Élection des juges au Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide et d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994 ;

Point 19 : Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux ;

Point 21 : Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale ;

Point 24 : Culture de paix ;

Point 27 : Le rôle des diamants dans les conflits armés ;

Point 35 : Question de Palestine ;

Point 36 : La situation au Moyen-Orient ;

Point 37 : La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales ;

Point 38 : La situation en Amérique centrale : moyens d'établir une paix ferme et durable et progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement ;

Point 40 : Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes ;

Décisions

- Point 42 : Suivi des résultats de la vingt-sixième session extraordinaire : mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise ;
- Point 44 : Suite à donner aux résultats du Sommet du Millénaire ;
- Point 45 : Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 ;
- Point 46 : Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994 ;
- Point 52 : Renforcement du système des Nations Unies ;
- Point 53 : Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale ;
- Point 54 : Question de Chypre ;
- Point 55 : Agression armée contre la République démocratique du Congo ;
- Point 56 : Paix, sécurité et réunification dans la péninsule coréenne ;
- Point 66 : Désarmement général et complet ;
- Point 76 : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ;
- Point 78 : Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects ;
- Point 79 : Questions relatives à l'information ;
- Point 84 : Questions de politique macroéconomique ;
- Point 86 : Développement durable et coopération économique internationale ;
- Point 87 : Environnement et développement durable ;
- Point 92 : Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social ;
- Point 100 : Prévention du crime et justice pénale ;
- Point 107 : Élimination du racisme et de la discrimination raciale ;
- Point 109 : Questions relatives aux droits de l'homme ;
- Point 110 : Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes ;
- Point 111 : Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies ;
- Point 112 : Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 ;
- Point 113 : Planification des programmes ;
- Point 114 : Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies ;
- Point 115 : Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique ;
- Point 116 : Plan des conférences ;
- Point 117 : Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies ;
- Point 118 : Gestion des ressources humaines ;
- Point 119 : Corps commun d'inspection ;
- Point 120 : Régime commun des Nations Unies ;
- Point 121 : Régime des pensions des Nations Unies ;
- Point 122 : Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne ;
- Point 123 : Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies ;
- Point 124 : Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 ;
- Point 125 : Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994 ;
- Point 126 : Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ;
- Point 127 : Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient ;
- Point 128 : Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo ;
- Point 129 : Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental et de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental ;
- Point 130 : Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée ;

- Point 131 : Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola ;
- Point 132 : Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité ;
- Point 133 : Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental ;
- Point 134 : Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone ;
- Point 135 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental ;
- Point 136 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan ;
- Point 137 : Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies ;
- Point 138 : Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge ;
- Point 139 : Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du Quartier général des Forces de paix des Nations Unies ;
- Point 140 : Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II ;
- Point 141 : Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique ;
- Point 142 : Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre ;
- Point 143 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie ;
- Point 144 : Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti ;
- Point 145 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria ;
- Point 146 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda ;
- Point 147 : Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine ;
- Point 148 : Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile ;
- Point 149 : Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti ;

- Point 150 : Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine ;
- Point 151 : Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo ;
- Point 160 : Mesures visant à éliminer le terrorisme international.

2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission

57/514. Réduction des budgets militaires

À sa 57^e séance plénière, le 22 novembre 2002, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission³⁰.

57/515. Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire

À sa 57^e séance plénière, le 22 novembre 2002, l'Assemblée générale a décidé, par 121 voix contre 6, avec 37 abstentions, à la suite d'un vote enregistré³¹ et sur la

³⁰ A/57/501.

³¹ *Ont voté pour* : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Nigéria, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie.

Ont voté contre : États-Unis d'Amérique, France, Israël, Micronésie (États fédérés de), Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Se sont abstenus : Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie, Yougoslavie.

recommandation de la Première Commission³², d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session la question intitulée « Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire ».

57/516. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

À sa 57^e séance plénière, le 22 novembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³³ :

a) A prié le Secrétaire général de continuer de prêter l'assistance voulue aux gouvernements dépositaires de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, de fournir les services nécessaires pour l'application des décisions et recommandations des conférences d'examen ainsi que des décisions figurant dans le rapport final de la Conférence spéciale des États parties à la Convention, qui s'est tenue du 19 au 30 septembre 1994³⁴, et de fournir l'assistance et les services nécessaires à la reprise de la cinquième Conférence d'examen à Genève en novembre 2002 ;

b) A décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session la question intitulée « Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ».

3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

57/524. Augmentation du nombre des membres du Comité de l'information

À sa 73^e séance plénière, le 11 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)³⁵, a décidé de porter de quatre-vingt-dix-huit à

quatre-vingt-dix-neuf le nombre des membres du Comité de l'information³⁶.

57/525. Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration

À sa 73^e séance plénière, le 11 décembre 2002, l'Assemblée générale a adopté le texte ci-après, par 106 voix contre 53, avec une abstention, à la suite d'un vote enregistré³⁷ et sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)³⁸ :

« 1. L'Assemblée générale, ayant examiné le chapitre du rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux relatif à un point inscrit à l'ordre du jour du Comité spécial intitulé "Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration"³⁹ et rappelant sa résolution 1514 (XV) du

³⁶ Voir décision 57/412.

³⁷ *Ont voté pour* : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fidji, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Tuvalu, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Ont voté contre : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Îles Marshall, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palaos, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Yougoslavie.

Se sont abstenus : Tonga.

³⁸ A/57/525, par. 10.

³⁹ A/57/23 (Partie II), chap. VI. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 23*.

³² A/57/510, par. 91.

³³ A/57/516, par. 7.

³⁴ Voir BWC/SPCONF/1.

³⁵ A/57/523, par. 10.

14 décembre 1960 et toutes les autres résolutions et décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies relatives aux activités militaires dans les territoires coloniaux ou non autonomes, réaffirme sa profonde conviction que l'existence de bases et d'installations militaires dans les territoires intéressés pourrait constituer un obstacle à l'exercice par les peuples de ces territoires de leur droit à l'autodétermination, et réitère sa ferme conviction que les bases et installations existantes, qui entravent l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, devraient être évacuées.

« 2. Consciente de l'existence de ces bases et installations dans certains de ces territoires, l'Assemblée générale prie instamment les puissances administrantes concernées de continuer à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter d'impliquer les territoires en question dans des actes d'hostilité ou d'ingérence dirigés contre d'autres États.

« 3. L'Assemblée générale continue de craindre que les activités militaires des puissances coloniales et les dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires placés sous leur administration ne portent atteinte aux droits et aux intérêts des peuples coloniaux concernés, en particulier à leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. L'Assemblée demande une fois encore aux puissances coloniales concernées de mettre fin à ces activités et de supprimer ces bases militaires, conformément à ses résolutions pertinentes. D'autres moyens de subsistance devraient être offerts aux peuples des territoires non autonomes.

« 4. L'Assemblée générale réaffirme que les territoires coloniaux ou non autonomes et les zones adjacentes ne doivent pas servir à des essais nucléaires, au déversement de déchets nucléaires ou au déploiement d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive.

« 5. L'Assemblée générale déplore que l'on continue d'aliéner au bénéfice d'installations militaires des terres dans les territoires coloniaux ou non autonomes, notamment dans les petits territoires insulaires du Pacifique et des Caraïbes, pareille utilisation d'importantes ressources locales risquant de compromettre le développement économique des territoires concernés.

« 6. L'Assemblée générale prend note de la décision prise par certaines puissances administrantes de fermer certaines bases militaires dans les territoires non autonomes ou d'en réduire la taille.

« 7. L'Assemblée générale prie le Secrétaire général de continuer à informer l'opinion publique mondiale des activités militaires et des dispositions de caractère militaire qui, dans les territoires coloniaux ou non auto-

nomes, font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

« 8. L'Assemblée générale prie le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de poursuivre l'examen de la question et de lui en rendre compte à sa cinquante-huitième session. »

57/526. Question de Gibraltar

À sa 73^e séance plénière, le 11 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴⁰, a adopté le texte suivant :

« L'Assemblée générale, rappelant sa décision 56/421 du 10 décembre 2001 et rappelant également que la déclaration dont les Gouvernements de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sont convenus à Bruxelles le 27 novembre 1984⁴¹ stipule, entre autres choses, ce qui suit :

“Instituer un processus de négociation visant à résoudre tous les différends entre les parties au sujet de Gibraltar, ainsi qu'à promouvoir entre elles, dans leur intérêt mutuel, la coopération dans les domaines économique, culturel, touristique, militaire, de l'aviation et de l'environnement. Les deux parties acceptent que les questions de souveraineté soient traitées dans le cadre de ce processus. Le Gouvernement britannique tiendra pleinement son engagement de respecter la volonté de la population de Gibraltar, ainsi que l'établit le préambule de la Constitution de 1969”.

note que, dans le cadre de ce processus, les Ministres des affaires étrangères de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord se réunissent chaque année alternativement dans les deux pays – les réunions les plus récentes s'étant tenues à Barcelone, le 20 novembre 2001, et à Londres, le 4 février 2002 – et demande instamment aux deux gouvernements de poursuivre leurs négociations en vue d'apporter une solution définitive au problème de Gibraltar, à la lumière des résolutions de l'Assemblée générale et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies. »

⁴⁰ A/57/528, par. 26.

⁴¹ A/39/732, annexe.

4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission

57/540. Questions de politique macroéconomique

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁴².

57/541. Rapports du Conseil du commerce et du développement

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁴³, a pris note des rapports du Conseil du commerce et du développement à sa vingt-huitième réunion directive, sa dix-neuvième session extraordinaire et sa quarante-neuvième session⁴⁴.

57/542. Documents relatifs à la science et à la technique au service du développement

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁴⁵, a pris acte des documents suivants :

a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection sur l'appui du système des Nations Unies en faveur de la science et de la technique en Amérique latine et aux Caraïbes⁴⁶ ;

b) Note du Secrétaire général transmettant les observations du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination au sujet du rapport du Corps commun d'inspection sur l'appui du système des Nations Unies en faveur de la science et de la technique en Amérique latine et aux Caraïbes⁴⁷.

57/543. Rapport sur les entreprises et le développement

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁴⁸, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur les entreprises et le développement⁴⁹.

57/544. Développement durable et coopération économique internationale

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁰.

57/545. Rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Participation des organisations de la société civile autres que les organisations non gouvernementales et le secteur privé aux activités de coopération technique : expérience et perspectives du système des Nations Unies »

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵¹, a pris note du rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Participation des organisations de la société civile autres que les organisations non gouvernementales et le secteur privé aux activités de coopération technique : expérience et perspectives du système des Nations Unies »⁵².

57/546. Environnement et développement durable

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵³.

57/547. Catastrophes naturelles et vulnérabilité

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵⁴, a décidé :

a) D'examiner la question des catastrophes naturelles et de la vulnérabilité à sa cinquante-huitième session en tant que question subsidiaire, intitulée « Stratégie internationale de prévention des catastrophes », de la question intitulée « Environnement et développement durable » ;

b) De prier le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa cinquante-huitième session, des incidences négatives des phénomènes climatiques extrêmes et des catastrophes naturelles qui en découlent sur les pays vulnérables, en particulier les pays en développement, dans une section distincte de son rapport sur la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.

⁴² A/57/529.

⁴³ A/57/529/Add.1, par. 8.

⁴⁴ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 15 (A/57/15).

⁴⁵ A/57/529/Add.3, par. 17.

⁴⁶ A/56/370.

⁴⁷ A/56/370/Add.1.

⁴⁸ A/57/530, par. 15.

⁴⁹ A/57/591.

⁵⁰ A/57/531.

⁵¹ A/57/531/Add.4, par. 8.

⁵² A/57/118.

⁵³ A/57/532.

⁵⁴ A/57/532/Add.2, par. 15.

57/548. Mécanismes d'annonces de contributions et mobilisation de ressources aux fins du financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵⁵ :

a) A pris acte du rapport du Secrétaire général sur les mécanismes d'annonces de contributions au financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies⁵⁶ ;

b) A décidé d'examiner plus avant, à sa cinquante-neuvième session, dans le cadre de l'examen triennal des activités opérationnelles de développement, les mécanismes d'annonces de contributions et la mobilisation des ressources aux fins du financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

57/549. Documents relatifs aux activités opérationnelles de développement

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵⁵, a pris acte des documents suivants relatifs aux activités opérationnelles de développement :

a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme⁵⁷ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur les mesures propres à favoriser et faciliter la coopération Sud-Sud⁵⁸.

57/550. Rapport du Secrétaire général sur l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, y compris le Sommet du Millénaire

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième

Commission⁵⁹, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, y compris le Sommet du Millénaire⁶⁰.

57/551. Suivi de la session extraordinaire consacrée aux enfants

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁶¹, a décidé qu'elle examinerait la question intitulée « Suite à donner aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants » en séance plénière, à sa cinquante-huitième session.

57/552. Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁶², a pris acte des documents suivants :

a) Rapport du Conseil économique et social⁶³ ;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population⁶⁴.

57/553. Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2003-2004

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁶² et conformément au paragraphe 5 de sa résolution 39/217 du 18 décembre 1984, a approuvé le programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2003-2004, tel qu'il figure en annexe à la présente décision.

⁵⁵ A/57/533, par. 20.

⁵⁶ A/57/332.

⁵⁷ A/57/125.

⁵⁸ A/57/155.

⁵⁹ A/57/537, par. 15.

⁶⁰ A/57/75-E/2002/57.

⁶¹ A/57/542, par. 7.

⁶² A/57/543, par. 13.

⁶³ A/57/3 (Parties I et II) et (Partie II)/Add.1 et 2. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 3*.

⁶⁴ A/57/354.

Annexe

Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2003-2004⁶⁵

2003

POINT 1. *Rapport du Conseil économique et social*⁶⁶

Documentation

Rapport du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population et le Fonds d'affectation spéciale (décision 1982/112 du Conseil économique et social)

Rapport du Secrétaire général contenant une évaluation des résultats de la célébration de l'Année internationale de l'écotourisme ainsi que des recommandations visant à continuer de développer l'écotourisme dans le cadre du développement durable (résolution 1998/40 du Conseil économique et social)

Rapport du Secrétaire général sur l'administration publique et le développement (résolution 57/277, par. 7)

POINT 2. *Questions de politique macroéconomique*

a) *Commerce international et développement*

Documentation

Rapport du Conseil du commerce et du développement [résolution 1995 (XIX)]

Rapport du Secrétaire général sur les mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement (résolution 56/179, par. 4)

Rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement et sur l'évolution du système commercial multilatéral (résolution 57/235)

b) *Science et technique au service du développement*

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social concernant les travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa sixième session (résolution 55/185)

Rapport du Secrétaire général sur l'impact des nouvelles biotechnologies (résolution 56/182, par. 10)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information (résolutions 56/183 et 57/238, par. 11)⁶⁷

c) *Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral*

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur la situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays en développement de transit qui sont leurs voisins (résolution 55/181, par. 6)

d) *Système financier international et développement*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 57/241, par. 17)

e) *Crise de la dette extérieure et développement*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 57/240, par. 14)

f) *Résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport de transit*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 57/242, par. 13)

g) *Produits de base*

Documentation

Rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (résolution 57/236, par. 11)

⁶⁵ Conformément à la pratique établie et en application de la décision 38/429 de l'Assemblée générale, la Deuxième Commission procédera chaque année à un débat général au début de ses travaux.

⁶⁶ La liste des questions et de la documentation pour ce point a été établie sur la base des demandes de rapports formulées par l'Assemblée générale. La liste sera définitivement arrêtée lorsque le Conseil économique et social aura achevé ses travaux en 2003.

⁶⁷ Rapport présenté à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

POINT 3. *Questions de politique sectorielle : action préventive et lutte contre la corruption et le transfert de fonds d'origine illicite et restitution desdits fonds aux pays d'origine*⁶⁸

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité spécial chargé de négocier une convention contre la corruption (résolution 57/244, par. 7)

POINT 4. *Développement durable et coopération économique internationale*

a) *Participation des femmes au développement*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolutions 42/178 et 56/188, par. 27)

b) *Mise en valeur des ressources humaines*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 56/189, par. 17 et 18)

c) *Migrations internationales et développement*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 56/203, par. 11)

d) *Application de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement*

Documentation

Rapport du Secrétaire général : aperçu des difficultés et des obstacles rencontrés, mais aussi des progrès accomplis, dans la réalisation des grands buts et objectifs de développement adoptés par l'Organisation des Nations Unies au cours de la décennie passée (résolution 57/246, par. 3)

POINT 5. *Environnement et développement durable*

Documentation

Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement [résolution 2997 (XXVII)]⁶⁷

Rapport du Secrétaire général sur la question de l'ouverture, à tous les États Membres, du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Forum

ministériel mondial sur l'environnement, y compris sur ses incidences juridiques, politiques, institutionnelles, financières et à l'échelle du système (résolution 57/251, par. 4)

a) *Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application du Programme solaire mondial 1996-2005*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les mesures concrètes prises en vue de la promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application effective du Programme solaire mondial 1996-2005, et sur la mobilisation de ressources à cette fin (résolution 56/200, par. 13 et 14)

b) *Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 57/259, par. 18)

c) *Convention sur la diversité biologique*

Documentation

Rapport du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique sur les travaux en cours au titre de la Convention (résolution 57/260, par. 14)

d) *Poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 57/262, par. 18)

e) *Stratégie internationale de prévention des catastrophes*

Documentation

Rapport du secrétariat interinstitutions pour la mise en œuvre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (résolution 57/256, par. 5), dont une section établie par le Secrétaire général sur la Stratégie et sur les catastrophes naturelles et la vulnérabilité (résolution 57/256, par. 8, et décision 57/547)

f) *Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures*

Documentation

Rapport du Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sur les travaux de la Conférence des Parties (résolution 57/257, par. 5)

⁶⁸ Le point subsidiaire a également été examiné par la Troisième Commission au titre du point 100 de l'ordre du jour, « Prévention du crime et justice pénale » (voir A/57/158 et Add.1 et 2).

g) *Développement durable des montagnes*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les réalisations de l'Année internationale de la montagne, 2002 (résolutions 55/189 et 57/245, par. 11)

POINT 6. *Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable*

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social concernant les travaux de la Commission du développement durable à sa onzième session (résolution 47/191)

Rapport du Secrétaire général contenant des propositions sur la façon dont la Commission du développement durable mènera ses travaux à l'avenir, en tenant compte des décisions énoncées dans le Plan d'application de Johannesburg (résolution 57/253, par. 8 et 11)

Chapitre du rapport du Conseil économique et social concernant les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts à sa troisième session (résolution 2000/35 du Conseil économique et social)

POINT 7. *Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable*

Documentation

Aucune documentation préliminaire n'a été demandée (résolution 57/254, par. 4)

POINT 8. *Activités opérationnelles de développement*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Rapport du Secrétaire général sur le *Rapport sur le développement humain* (résolution 57/264, par. 6)⁶⁷

Coopération économique et technique entre pays en développement

Documentation

Rapport du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement (résolution 33/134)⁶⁷

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud (résolutions 50/119, 52/205, 54/226, 56/202 et 57/263, par. 6)

POINT 9. *Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 57/266, par. 30)

Rapport du Secrétaire général sur un projet de programme d'action pour célébrer au mieux l'Année internationale du microcrédit en 2005 (résolution 53/197, par. 5)

Rapport du Secrétaire général sur la création du Fonds de solidarité mondial (résolution 57/265, par. 6)

POINT 10. *Formation et recherche*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les travaux, activités et réalisations de l'École des cadres du système des Nations Unies (résolutions 55/207 et 55/278)

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 57/268, par. 8)

POINT 11. *Mondialisation et interdépendance*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 57/274, par. 27)

POINT 12. *Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et par l'Assemblée générale à sa vingt-cinquième session extraordinaire*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 57/275, par. 20)

Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (résolution 56/206, sect. I.A, par. 7)⁶⁷

POINT 13. *Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (résolution 57/276, par. 9)⁶⁷

POINT 14. *Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 57/269, par. 4)

POINT 15. *Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application et le suivi des engagements pris et des accords convenus à la Conférence (résolution 57/272, par. 20 et 21)

Rapport du Secrétaire général sur la manière d'assurer un appui efficace en matière de secrétariat, pour un suivi soutenu des résultats de la Conférence (résolution 57/273, par. 9)

Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 57/250, par. 18)

Compte rendu des rencontres informelles rédigé par le Secrétaire (résolution 57/250, par. 7)

Résumé du dialogue sur les questions de politique générale, établi par le Président de l'Assemblée générale (résolution 57/250, par. 8)

Résumé des délibérations des tables rondes, établi par les coprésidents (résolution 57/250, par. 8)

Note du Secrétaire général sur les contributions de toutes les parties prenantes (résolution 57/250, par. 10)

Document de synthèse contenant l'ordre du jour annoté et le programme de travail (résolution 57/250, par. 9)

POINT 16. *Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social*⁶⁹

Documentation

Aucune documentation préliminaire n'a été demandée (résolution 57/270, par. 10)

⁶⁹ Point examiné en plénière.

2004⁷⁰

POINT 1. *Rapport du Conseil économique et social*⁷¹

Documentation

Rapport du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population et le Fonds d'affectation spéciale (décision 1982/112 du Conseil économique et social)

Rapport du Secrétaire général sur le Code mondial d'éthique du tourisme (résolution 56/212, par. 5)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la Charte des droits et devoirs économiques des États (article 34 de la Charte des droits et devoirs économiques des États)

POINT 2. *Questions de politique macroéconomique*

a) *Commerce international et développement*

Documentation

Rapport du Conseil du commerce et du développement [résolution 1995 (XIX)]

b) *Produits de base*

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les tendances et les perspectives mondiales concernant les produits de base (résolutions 55/183 et 57/236, par. 12)

c) *Science et technique au service du développement*

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social concernant les travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa septième session (résolution 55/185)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel sur les résultats du forum mondial sur la biotechnologie (résolution 57/237, par. 4)

⁷⁰ Le programme de travail et la liste des documents pour 2004 seront mis à jour en 2003, compte tenu des décisions que l'Assemblée générale aura prises à sa cinquante-huitième session.

⁷¹ La liste des questions et de la documentation pour ce point a été établie sur la base des demandes de rapports formulées par l'Assemblée générale. La liste sera définitivement arrêtée lorsque le Conseil économique et social aura achevé ses travaux en 2004.

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information (résolutions 56/183 et 57/238, par. 11)⁶⁷

POINT 3. *Questions de politique sectorielle*

Coopération pour le développement industriel

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolutions 55/187 et 57/243, par. 16)

POINT 4. *Développement durable et coopération économique internationale*

Documentation

Rapport du Secrétaire général et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies (résolution 50/130)

a) *Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolutions 55/191 et 57/247, par. 3)

b) *Participation des femmes au développement*

Documentation

Mise à jour de l'*Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement* (résolution 56/188, par. 26)

c) *Culture et développement*

Documentation

Rapport du Secrétaire général, établi en consultation avec le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et d'autres organismes compétents des Nations Unies et institutions multilatérales de développement, sur la culture et le développement (résolution 57/249, par. 8)

POINT 5. *Environnement et développement durable*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les produits nocifs pour la santé et l'environnement (résolution 39/229)⁶⁷

Rapport du Secrétaire général sur les activités entreprises pour préparer l'Année internationale de l'eau douce, 2003, et sur les nouvelles initiatives prises pour réaliser une mise en valeur durable des ressources en eau (résolution 57/252, par. 7)

a) *Poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement*

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Association des États des Caraïbes (résolution 57/261, par. 8)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion d'une approche intégrée de la gestion de la zone de la mer des Caraïbes dans la perspective du développement durable (résolution 57/261, par. 15)

b) *Stratégie internationale de prévention des catastrophes*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale pour l'atténuation des effets du phénomène El Niño (résolution 57/255, par. 7)

POINT 6. *Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable*

Documentation

Chapitre du rapport du Conseil économique et social concernant les travaux de la Commission du développement durable à sa douzième session (résolution 47/191)

Rapport du Secrétaire général contenant des propositions sur la façon dont la Commission du développement durable mènera ses travaux à l'avenir, en tenant compte des décisions énoncées dans le Plan d'application de Johannesburg (résolution 57/253, par. 8 et 11)

Chapitre du rapport du Conseil économique et social concernant les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts à sa quatrième session (résolution 2000/35 du Conseil économique et social)

POINT 7. *Activités opérationnelles de développement*

a) *Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

- b) *Examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies*

Documentation

Étude détaillée du Secrétaire général sur l'application de l'examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolution 56/201, par. 96, et décision 57/548)⁶⁹

Rapport du Secrétaire général sur les résultats d'une évaluation des progrès réalisés dans l'application du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et du bilan commun de pays ainsi que de leur impact sur les activités opérationnelles au niveau local (résolution 56/201, par. 47)⁶⁹

POINT 8. *Formation et recherche*

Documentation

Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies [résolutions 3081 (XXVIII), 48/162 et 57/267, par. 11, et décision 52/450]

POINT 9. *Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (résolution 57/276, par. 9)⁶⁹

POINT 10. *Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application et le suivi des engagements pris et des accords convenus à la Conférence (résolution 57/272, par. 20 et 21)

5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission

57/527. Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille »

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième

Commission⁷², a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la préparation du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2004⁷³ et du rapport du Secrétaire général intitulé « Année internationale des Volontaires : résultats et perspectives »⁷⁴.

57/528. Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la prévention du crime et à la justice pénale

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷⁵, a pris acte des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale⁷⁶ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur la prévention de la corruption et du transfert de fonds d'origine illicite⁷⁷.

57/529. Document examiné par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la promotion de la femme

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷⁸, a pris acte de la note du Secrétaire général sur la situation de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme⁷⁹.

57/530. Rapports examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la promotion et à la protection des droits de l'enfant

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁸⁰, a pris acte du rapport du Comité des droits de l'enfant⁸¹ et du rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant⁸².

⁷² A/57/545, par. 18.

⁷³ A/57/139 et Corr.1.

⁷⁴ A/57/352.

⁷⁵ A/57/547, par. 23.

⁷⁶ A/57/154.

⁷⁷ A/57/158 et Add.1 et 2.

⁷⁸ A/57/549, par. 35.

⁷⁹ A/57/129-E/2002/77.

⁸⁰ A/57/552, par. 26.

⁸¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 41 et rectificatif (A/57/41 et Corr.1).*

⁸² A/57/295.

57/531. Document examiné par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative au programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁸³, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones⁸⁴.

57/532. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁸⁵, a pris acte du rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée⁸⁶.

57/533. Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre des questions relatives aux droits de l'homme

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁸⁷, a pris acte des documents suivants présentés au titre des alinéas *a* à *c* et *e* du point de l'ordre du jour intitulé « Questions relatives aux droits de l'homme » :

Au titre de l'alinéa *a* :

a) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture⁸⁸ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage⁸⁹ ;

c) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants⁹⁰ ;

Au titre de l'alinéa *b* :

a) Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants⁹¹ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur le rôle et les résultats de l'aide apportée par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Gouvernement et au peuple cambodgiens aux fins de la promotion et de la protection des droits de l'homme⁹² ;

c) Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle⁹³ ;

d) Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales⁹⁴ ;

e) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité⁹⁵ ;

f) Rapport du Secrétaire général sur le Centre sous-régional pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale⁹⁶ ;

g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de sa Représentante spéciale chargée d'étudier la question des défenseurs des droits de l'homme⁹⁷ ;

h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des handicapés⁹⁸ ;

i) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Timor oriental⁹⁹ ;

⁸³ A/57/553, par. 17.

⁸⁴ A/57/296.

⁸⁵ A/57/554, par. 19.

⁸⁶ Voir A/57/443.

⁸⁷ A/57/556, par. 4.

⁸⁸ A/57/268.

⁸⁹ A/57/308.

⁹⁰ A/57/400.

⁹¹ A/57/134.

⁹² A/57/277.

⁹³ A/57/311 et Add.1.

⁹⁴ A/57/371.

⁹⁵ A/57/385.

⁹⁶ A/57/394.

⁹⁷ A/57/182.

⁹⁸ A/57/357.

⁹⁹ A/57/446.

Au titre de l'alinéa c :

a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Sierra Leone¹⁰⁰ ;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la situation des droits de l'homme au Myanmar¹⁰¹ ;

c) Note du Secrétaire général sur la situation des droits fondamentaux des détenus libanais en Israël¹⁰² ;

d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967¹⁰³ ;

Au titre de l'alinéa e :

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme¹⁰⁴.

57/534. Attribution de prix pour la cause des droits de l'homme en 2003

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰⁵, considérant que 2003 marquera le cinquante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme¹⁰⁶, ayant à l'esprit la nécessité de promouvoir l'application et la jouissance universelles des droits de l'homme et rappelant sa résolution 2217 A (XXI) du 19 décembre 1966, dans laquelle elle a approuvé l'attribution de prix pour la cause des droits de l'homme, a décidé de prier le Secrétaire général de prendre les dispositions nécessaires pour que des prix pour la cause des droits de l'homme soient décernés au cours d'une séance plénière le 10 décembre 2003, conformément à la recommandation C figurant dans l'annexe à la résolution 2217 A (XXI).

¹⁰⁰ A/57/284.

¹⁰¹ A/57/290 et Corr.1.

¹⁰² A/57/345.

¹⁰³ A/57/366 et Add.1.

¹⁰⁴ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 36 (A/57/36)*.

¹⁰⁵ A/57/556/Add.2 et Corr.2 et 3, par. 128.

¹⁰⁶ Résolution 217 A (III).

57/535. Célébration du dixième anniversaire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme en 2003

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰⁷, considérant que 2003 marquera le dixième anniversaire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et réaffirmant son engagement en faveur de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne, adoptés le 25 juin 1993 par la Conférence¹⁰⁸, a décidé que, lors de la séance plénière qu'elle tiendra le 10 décembre 2003, à sa cinquante-huitième session, pour marquer le cinquante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme¹⁰⁶, elle célébrera également le dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne, avec des contributions des gouvernements, du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et des organes, fonds et organismes compétents des Nations Unies, compte tenu de leurs mandats respectifs.

57/536. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission¹⁰⁹.

57/537. Suivi de la session extraordinaire consacrée aux enfants

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission¹¹⁰.

57/538. Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 2003-2004

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹¹¹, et agissant conformément à ses résolutions 45/175 du 18 décembre 1990, 46/140 du 17 décembre 1991 et 50/227 du 24 mai 1996, a approuvé l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 2003-2004, tels qu'ils figurent aux annexes I et II de la présente décision.

¹⁰⁷ A/57/556/Add.4, par. 5.

¹⁰⁸ A/CONF.157/24 (Partie I), chap. III.

¹⁰⁹ A/57/556/Add.5.

¹¹⁰ A/57/557.

¹¹¹ A/57/558, par. 8.

Annexe I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. Directives concernant la limitation de la durée des déclarations

1. Conformément à l'article 106 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée, le Président de la Troisième Commission doit proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole à allouer aux intervenants.

2. Conformément aux résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations, de même que celles faites par les représentants du Secrétariat, ne doivent pas dépasser sept minutes, sauf décision contraire de la Commission prise au début de la session. Les déclarations faites au nom de groupes de délégations ou sur des subdivisions du point de l'ordre du jour portant sur les questions relatives aux droits de l'homme ne doivent pas dépasser quinze minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de l'examen d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

B. Projets de résolution portant sur les rapports des organes créés par traité et rapports du Secrétaire général sur l'état des traités

3. Tous les organes créés par traité présentent des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports doivent être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela est possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission devra se borner à prendre note des rapports, sauf si elle juge nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

C. Propositions émanant d'organes subsidiaires du Conseil économique et social

4. Lorsqu'il présente des propositions à l'Assemblée générale, le Conseil économique et social doit, dans toute la mesure

possible, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

D. Programme de travail

5. La Troisième Commission doit, dès qu'elle a élu les membres de son bureau, tenir une réunion officieuse au cours de laquelle elle examinera son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudiera les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale devront être examinées dans l'ordre suivant :

- Point 2. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- Point 3. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille
- Point 4. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
- Point 5. Prévention du crime et justice pénale
- Point 6. Contrôle international des drogues
- Point 7. Promotion de la femme
- Point 8. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »
- Point 9. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires
- Point 10. Promotion et protection des droits de l'enfant
- Point 11. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones
- Point 12. Élimination du racisme et de la discrimination raciale¹¹² :
 - a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale
 - b) Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

¹¹² Les points 12 et 13 seront examinés conjointement ; les délégations pourront faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point, si elles le souhaitent.

Point 13. Droit des peuples à l'autodétermination¹¹²

Point 14. Questions relatives aux droits de l'homme^{113, 114} :

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne
- e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Point 1. Rapport du Conseil économique et social.

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

E. Établissement et présentation des projets de résolution

8. Il est demandé aux délégations, lors de la rédaction des projets de résolution, de respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit ci-après.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données par l'Assemblée générale dans ses résolutions 45/175 et 46/140, en ce qui concerne la présentation des propositions¹¹⁵ :

POINT 1. *Rapport du Conseil économique et social*

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

POINT 2. *Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale*

Tous les ans

POINT 3. *Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille*

Tous les deux ans

Situation sociale dans le monde (années impaires) [résolution 56/177, par. 14]

Mise en œuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées : vers une société pour tous au XXI^e siècle (années paires) [résolution 56/115, par. 16]

Politiques et programmes concernant la jeunesse (années impaires)

Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (années impaires)

Famille (années impaires)

Rôle des coopératives dans le développement social (années impaires)

Année internationale des Volontaires (2005) [résolution 57/106]

Tous les cinq ans

Examen et évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (2007)

POINT 4. *Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement*

Tous les ans

Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées (2003)

POINT 5. *Prévention du crime et justice pénale*

Tous les ans

Renforcement du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, en particulier de ses capacités de coopération technique

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Lutte contre l'exploitation des technologies de l'information à des fins criminelles (2003) [résolution 56/121]

¹¹³ Les alinéas *a* et *d* seront examinés séparément ; les alinéas *b*, *c* et *e* seront examinés conjointement.

¹¹⁴ Les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas *a* et *d* et deux déclarations au titre des alinéas *b*, *c* et *e*, mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

¹¹⁵ La référence aux années « paires » et « impaires » s'entend des années civiles.

Tous les cinq ans

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (2005)

POINT 6. *Contrôle international des drogues*

Tous les ans

Application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et du Programme d'action mondial sur la coopération internationale contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes; coopération internationale dans la lutte contre le problème mondial de la drogue; respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues; Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; mesures visant à renforcer la coopération internationale contre la production, la vente, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et questions connexes; suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Tous les deux ans

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (années paires)

POINT 7. *Promotion de la femme*

Tous les ans

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (2003)

Tous les deux ans

Pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des filles (années impaires)

Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes (années impaires)

Traite des femmes et des filles (années paires)

Élimination des crimes d'honneur commis contre les femmes (2004)

Élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les crimes, évoquées dans les textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (2004)

POINT 8. *Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »*

Tous les ans

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale

POINT 9. *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires*

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Tous les deux ans

Assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés (2003)

Nouvel ordre humanitaire international (années paires)

Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (2003) [résolution 56/134]

Tous les cinq ans

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2007)

POINT 10. *Promotion et protection des droits de l'enfant*

Tous les ans

Mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant; enfants handicapés; prévention et élimination de la vente d'enfants et de l'exploitation sexuelle des enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants; protection des enfants touchés par les conflits armés; enfants réfugiés ou déplacés; élimination de l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine; le sort tragique des enfants qui vivent et/ou travaillent dans les rues; les petites filles

Tous les deux ans

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

POINT 11. *Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones*

Tous les ans

Décennie internationale des populations autochtones

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

POINT 12. *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

a) *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

Tous les ans

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1993-2002)

Mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (article 9 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale) [résolution 2106 A (XX), annexe]

Tous les deux ans

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (années paires)

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

b) *Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban*

Tous les ans

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

POINT 13. *Droit des peuples à l'autodétermination*

Tous les ans

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination

POINT 14. *Questions relatives aux droits de l'homme*

a) *Application des instruments relatifs aux droits de l'homme*

Tous les ans

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (à examiner tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Rapport du Comité contre la torture

État de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]

Tous les deux ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (années paires)

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

Rapports des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur leurs réunions périodiques (années paires)

b) *Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales*

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Le droit au développement

Protection des migrants

La mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme

Les droits de l'homme et la diversité culturelle

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004, et activités d'information dans ce domaine

Droits de l'homme et mesures coercitives unilatérales

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire

Le droit à l'alimentation

Convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des handicapés

Tous les deux ans

Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (années paires)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (2004) [résolution 57/227]

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et terrorisme (années impaires)

Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années impaires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (années impaires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (années impaires)

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (années impaires)

Protection et assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (années impaires)

Renforcement de l'état de droit (années paires)

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (résolution 57/213)

Tous les cinq ans

Attribution de prix pour la cause des droits de l'homme (2007)

c) *Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux*

d) *Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne*

Tous les ans

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

e) *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*

Tous les ans

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Annexe II

Programme de travail biennal de la Troisième Commission pour 2003-2004

2003

POINT 1. *Rapport du Conseil économique et social*

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

POINT 2. *Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale*

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 57/163, par. 10)

POINT 3. *Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport sur la situation sociale dans le monde (résolution 56/177, par. 14)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle des coopératives dans le développement social (résolution 56/114, par. 8)¹¹⁶

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (résolution 56/115, par. 16)¹¹⁶

Rapport du Secrétaire général sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes (résolution 56/117, par. 11 et 22)

Rapport du Secrétaire général sur la préparation et la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille (résolution 57/164, par. 10)¹¹⁶

Rapport du Secrétaire général sur la promotion de l'emploi des jeunes, y compris sur les progrès réalisés par le Réseau pour l'emploi des jeunes (résolution 57/165, par. 4)

POINT 4. *Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (résolution 57/167, par. 18)

POINT 5. *Prévention du crime et justice pénale*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris le programme et les recommandations finales concernant le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (résolution 57/171, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Centre pour la prévention internationale du crime (résolution 57/168, par. 7), y compris les propositions concernant l'organisation de la conférence de signature par des personnalités politiques de haut rang de la convention des Nations Unies contre la corruption, qui se tiendra au Mexique pendant trois jours avant la fin de 2003 (résolution 57/169, par. 2 à 5)

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (résolution 57/171, par. 14)¹¹⁶

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (résolution 57/172, par. 10)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, en particulier de ses capacités de coopération technique (résolution 57/173, par. 20)

POINT 6. *Contrôle international des drogues*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation quinquennale de la mise en œuvre des conclusions de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale, y compris de la coopération internationale face au problème mondial de la drogue (résolutions 55/65, sect. II, par. 13, et 57/174, sect. IV, par. 8)

POINT 7. *Promotion de la femme*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)¹¹⁶

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolutions 45/124 et 57/178, par. 23)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Rapport du Secrétaire général sur le problème de la violence à l'égard des travailleuses migrantes (résolution 56/131, par. 17)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (résolution 56/129, par. 10)

Rapport du Secrétaire général sur les pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des filles (résolution 56/128, par. 5, al. b)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies (résolution 57/180, par. 6, al. i, et par. 11)

Rapport final du Groupe de travail chargé d'examiner les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme sur le suivi de l'application de ses recommandations (résolution 57/175, par. 8)

Rapport du Secrétaire général sur les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (résolution 57/175, par. 9, al. b)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des femmes âgées dans la société (résolution 57/177, par. 10)

¹¹⁶ Rapport présenté à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

POINT 8. *Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur le suivi et l'état d'avancement de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing ainsi que des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions 50/203, 56/132 et 57/182, par. 28)¹¹⁶

POINT 9. *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (résolution 56/134, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés (résolution 56/136, par. 12)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (résolution 57/187, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur l'aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique (résolution 57/183, par. 35)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés au sujet du renforcement de la capacité du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés d'exécuter son mandat (résolution 57/186, par. 3)

POINT 10. *Promotion et protection des droits de l'enfant*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'enfant (résolution 57/190, sect. VII, al. c)

Rapport du Secrétaire général sur les petites filles (résolution 57/189, par. 18)

Rapport du Secrétaire général : évaluation générale de la portée et de l'efficacité des mesures prises par le système des Nations Unies en faveur des enfants touchés par les conflits armés, y compris les recommandations visant à renforcer, à généraliser, à intégrer et à poursuivre ces activités (résolution 57/190, sect. V, par. 3)

Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés (résolution 57/190, sect. VII, al. d)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la concrétisation des engagements énoncés dans le document final de la vingt-septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulé « Un monde digne des enfants » (résolution 57/190, sect. VII, al. a)

POINT 11. *Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones*

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activité de la Décennie (résolutions 56/140, par. 4, al. c, et 57/192, par. 11), y compris la situation du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

POINT 12. *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

a) *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (article 9 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale) [résolution 2106 A (XX), annexe]

Rapport du Secrétaire général sur le degré d'exécution du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et la coordination des activités (résolution 57/195, par. 41)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (résolution 57/195, par. 52)

b) *Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (résolution 57/195, par. 53)

POINT 13. *Droit des peuples à l'autodétermination*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination (résolution 57/197, par. 6)

Rapport du Rapporteur spécial sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de faire obstacle à l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (résolution 57/196, par. 15)

POINT 14. *Questions relatives aux droits de l'homme*

a) *Application des instruments relatifs aux droits de l'homme*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et sur les activités du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (résolution 57/200, par. 29)

Rapport du Secrétaire général sur l'état des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 56/144, par. 29)

Rapport du Comité contre la torture (article 24 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants) [résolution 39/46, annexe]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (résolution 57/201, par. 8)

b) *Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 56/158, par. 19)

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (résolution 56/159, par. 13)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme (résolution 56/160, par. 11)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (résolution 56/162, par. 16)

Rapport du Représentant du Secrétaire général sur l'aide et la protection en faveur des personnes déplacées dans leur propre pays (résolution 56/164, par. 16)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (résolution 56/166, par. 13)

Rapport détaillé du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (résolution 57/203, par. 11)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme (résolution 57/205, par. 12)

Rapport du Secrétaire général sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (résolution 57/206, par. 5)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (résolution 57/208, par. 19)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (résolution 57/204, par. 14)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004 (résolution 57/212, par. 24)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (résolution 57/218, par. 18)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial sur la protection des migrants (résolution 57/218, par. 18)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (résolution 57/219, par. 4)

Rapport du Secrétaire général contenant les vues et les informations reçues des États Membres concernant les incidences et les effets négatifs des mesures de contrainte unilatérales sur leur population (résolution 57/222, par. 9)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (résolution 57/223, par. 33)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle et les résultats de l'aide apportée par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Gouvernement et au peuple cambodgiens aux fins de la promotion et de la protection des droits de l'homme ainsi que sur les recommandations faites par son Représentant spécial chargé d'étudier la situation des droits de l'homme au Cambodge au sujet des questions relevant de son mandat (résolution 57/225, sect. V, par. 2)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation (résolution 57/226, par. 18)

Note du Secrétaire général transmettant un rapport détaillé du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des handicapés (résolution 57/229, par. 15)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (résolution 56/161, par. 15)

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (résolution 57/209, par. 12)

Promotion du droit des peuples à la paix (résolution 57/216, par. 9)

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire (résolution 57/217, par. 6)

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme (résolution 57/224, par. 9)

c) *Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (résolution 57/231, par. 6)

Rapport des rapporteurs spéciaux sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (résolution 57/233, par. 8, al. b)

Rapports actualisés du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan (résolution 57/234, par. 25)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Situation des droits de l'homme au Soudan (résolution 57/230, par. 7)

Situation des droits de l'homme en Iraq (résolution 57/232, par. 6)

d) *Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne*

e) *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*

Documentation

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

2004¹¹⁷

POINT 1. *Rapport du Conseil économique et social*

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

POINT 2. *Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale*

POINT 3. *Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (résolution 57/166, par. 9)

POINT 4. *Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement*

POINT 5. *Prévention du crime et justice pénale*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris le programme et les recommandations finales concernant le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

POINT 6. *Contrôle international des drogues*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues

¹¹⁷ Le programme de travail et la documentation pour 2004 seront révisés en fonction des décisions qu'aura prises le Conseil économique et social en 2003.

POINT 7. *Promotion de la femme*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des filles (résolution 57/176, par. 25 et 26)

Rapport du Secrétaire général sur les mesures à prendre en vue d'éliminer les crimes d'honneur commis contre les femmes (résolution 57/179, par. 6)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)¹¹⁶

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolutions 45/124 et 56/229, par. 19)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

POINT 8. *Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les crimes définis dans le document final issu de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution 57/181, par. 14)

POINT 9. *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés en ce qui concerne la promotion d'un nouvel ordre humanitaire international (résolution 57/184, par. 9)

POINT 10. *Promotion et protection des droits de l'enfant*

Documentation

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25, annexe)¹¹⁶

POINT 11. *Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones*

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

sur l'exécution du programme d'activité de la Décennie (résolution 55/80, par. 4, al. c)

POINT 12. *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

a) *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapports du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [résolutions 2106 A (XX) et 57/194, sect. III, par. 7]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 57/194, sect. III, par. 7)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 57/194, sect. II, par. 5, et sect. III, par. 7)

b) *Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban*

POINT 13. *Droit des peuples à l'autodétermination*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Rapport du Rapporteur spécial sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination

POINT 14. *Questions relatives aux droits de l'homme*

a) *Application des instruments relatifs aux droits de l'homme*

Documentation

Rapports des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur leurs réunions périodiques (résolution 57/202, par. 23)

Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (résolution 57/202, par. 23)

Rapport du Comité contre la torture (article 24 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants) [résolution 39/46, annexe]

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]

- b) *Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'état des arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 57/210, par. 19)

Rapport d'activité du Rapporteur spécial sur la situation dans le monde en ce qui concerne les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (résolution 57/214, par. 22)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (résolution 57/215, par. 25)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit et la recommandation de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (résolution 57/221, par. 13)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Personnes disparues (résolution 57/207, par. 10)

Les droits de l'homme et l'extrême pauvreté (résolution 57/211, par. 11)

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (résolution 57/213, par. 15)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance vitale du regroupement familial (résolution 57/227, par. 5)

- c) *Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux*
- d) *Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne*
- e) *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*

57/539. Rapport du Conseil économique et social

À sa 77^e séance plénière, le 18 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹¹¹, a pris acte des chapitres I, III, V, VII (sections A, B, C et I) et IX du rapport du Conseil économique et social¹¹⁸.

¹¹⁸ A/57/3 (Parties I et II) et (Partie II)/Add.1 et 2. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 3*.

6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission

57/517. Rapport du Conseil économique et social

À sa 67^e séance plénière, le 4 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹⁹, a pris acte des chapitres I, VII (sections B et C) et IX du rapport du Conseil économique et social¹²⁰.

57/554. Services communs

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹²¹, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur les services communs¹²².

57/555. Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2003-2004

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹²¹ et conformément au paragraphe 6 de sa résolution 46/220 du 20 décembre 1991, a approuvé le programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour l'exercice biennal 2003-2004 figurant en annexe à la présente décision.

Annexe

Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2003-2004

A. Programme de travail pour 2003

1. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
2. Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003
3. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005
4. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
5. Corps commun d'inspection
6. Plan des conférences
7. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

¹¹⁹ A/57/624, par. 4.

¹²⁰ A/57/3 (Parties I et II) et (Partie II)/Add.1 et 2. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 3*.

¹²¹ A/57/648, par. 15.

¹²² A/57/176.

8. Régime commun des Nations Unies
9. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
10. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
11. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
12. Rapport du Conseil économique et social
13. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

B. Programme de travail pour 2004

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
3. Budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005
4. Planification des programmes
5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
6. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique
7. Plan des conférences
8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
9. Gestion des ressources humaines
10. Régime commun des Nations Unies
11. Régime des pensions des Nations Unies
12. Corps commun d'inspection
13. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
14. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
15. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
16. Rapport du Conseil économique et social
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

57/556. Décisions prises à l'égard de certains points de l'ordre du jour

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹²¹, a décidé que celle-ci poursuivrait l'examen des points de l'ordre du jour ci-après à la reprise de la cinquante-septième session de l'Assemblée :

Point 110 : Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes ;

Point 111 : Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies ;

Point 112 : Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 ;

Point 114 : Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies ;

Point 116 : Plan des conférences ;

Point 117 : Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies ;

Point 118 : Gestion des ressources humaines ;

Point 122 : Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne ;

Point 123 : Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies ;

Point 126 : Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies ;

Point 127 : Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant ;

b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban ;

Point 128 : Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo ;

Point 129 : Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental et de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental ;

Point 130 : Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée ;

Point 131 : Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola ;

Point 132 : Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité :

a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït ;

b) Activités diverses ;

- Point 133 : Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental ;
- Point 134 : Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone ;
- Point 135 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental ;
- Point 136 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan ;
- Point 137 : Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies ;
- Point 138 : Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge ;
- Point 139 : Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du Quartier général des Forces de paix des Nations Unies ;
- Point 140 : Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II ;
- Point 141 : Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique ;
- Point 142 : Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre ;
- Point 143 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie ;
- Point 144 : Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti ;
- Point 145 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria ;
- Point 146 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda ;
- Point 147 : Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine ;
- Point 148 : Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile ;
- Point 149 : Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti
- Point 150 : Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine ;

Point 151 : Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo.

57/557. Activités du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pendant la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹²³, a pris note avec satisfaction du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires relatif aux activités du Comité consultatif pendant la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale¹²⁴ et a prié le Secrétaire général de porter ce rapport à l'attention des chefs de secrétariat des institutions spécialisées et des fonds et programmes concernés.

57/558. Rapport statistique du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination relatif à la situation budgétaire et financière des organismes du système des Nations Unies

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹²⁵, a pris acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport statistique du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination relatif à la situation budgétaire et financière des organismes du système des Nations Unies¹²⁶.

57/559. Proposition de donation d'actifs au Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹²⁷ :

a) A pris acte du rapport du Secrétaire général sur la proposition de donation d'actifs au Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine¹²⁸ et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹²⁹ ;

b) A approuvé le don d'actifs au Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine, comme proposé par le Secrétaire général.

¹²³ A/57/623, par. 4.

¹²⁴ A/57/7. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹²⁵ A/57/602, par. 6.

¹²⁶ A/57/265.

¹²⁷ A/57/643, par. 6.

¹²⁸ A/57/449.

¹²⁹ A/57/486.

57/560. Construction de nouveau locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba¹³¹.

57/561. Vidéoconférence à l'Organisation des Nations Unies

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la vidéoconférence à l'Organisation des Nations Unies¹³².

57/562. Arrangements budgétaires et financiers décentralisés pour les services centraux

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, a pris acte du rapport du Secrétaire général concernant les arrangements budgétaires et financiers décentralisés pour les services centraux¹³³ et a souscrit à la recommandation y relative du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹³⁴.

57/563. Fourniture de services consultatifs

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, a pris note des conclusions figurant aux paragraphes 32 à 37 du rapport du Secrétaire général sur la fourniture de services consultatifs¹³⁵.

57/564. Évolution des ressources extrabudgétaires de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et incidences sur la capacité de la Commission d'exécuter son programme de travail

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, a pris acte du rapport du Secrétaire général

concernant l'évolution des ressources extrabudgétaires de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et les incidences sur la capacité de la Commission d'exécuter son programme de travail¹³⁶.

57/565. Coopération entre les départements du Siège et les commissions régionales

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, a pris acte de la note du Secrétaire général concernant la coopération entre les départements du Siège et les commissions régionales¹³⁷ et du rapport correspondant du Comité administratif pour les questions administratives et budgétaires¹³⁸.

57/566. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux¹³⁹ et a souscrit aux observations y relatives du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁴⁰.

57/567. Mesures de sécurité interinstitutions : organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies sur le terrain

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, a pris acte du rapport du Secrétaire général intitulé « Mesures de sécurité interinstitutions : organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies sur le terrain »¹⁴¹ et a souscrit aux recommandations y relatives du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁴².

¹³⁰ A/57/649, par. 81.

¹³¹ A/57/322.

¹³² A/57/339 et Corr.1.

¹³³ A/57/348.

¹³⁴ A/57/7/Add.3, par. 13. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹³⁵ A/57/363.

¹³⁶ A/57/364.

¹³⁷ A/57/361.

¹³⁸ A/57/7/Add.3, sect. F. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹³⁹ A/57/133.

¹⁴⁰ A/57/7/Add.6. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁴¹ A/57/365.

¹⁴² A/57/7/Add.11. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

57/568. Transformation en postes permanents de certains des postes temporaires demandés au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence) du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, a pris acte du rapport du Secrétaire général¹⁴³ sur la transformation en postes permanents de certains des postes temporaires demandés au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence) du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 et a souscrit aux observations et à la recommandation y relatives du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁴⁴.

57/569. Cas où les titulaires d'un poste sont rémunérés à une classe autre que celle qui a été prévue dans le budget

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰ :

a) A pris acte du rapport du Secrétaire général sur les cas où les titulaires d'un poste sont rémunérés à une classe autre que celle qui a été prévue dans le budget¹⁴⁵ ;

b) A réitéré le paragraphe 7 de sa résolution 56/253 du 24 décembre 2001 ;

c) A souscrit aux observations et à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁴⁶ relatives au rapport du Secrétaire général mentionné à l'alinéa a ci-dessus.

57/570. Présentation du montant estimatif des contributions du personnel

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la présentation du montant estimatif des contributions du personnel¹⁴⁷ et a souscrit aux observations et recommandations y relatives du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁴⁸.

¹⁴³ A/57/473.

¹⁴⁴ A/57/7/Add.14, sect. I. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁴⁵ A/57/466.

¹⁴⁶ A/57/7/Add.14, sect. II. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁴⁷ A/57/464.

¹⁴⁸ A/57/7/Add.14, sect. III. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

57/571. Compte pour le développement

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰ :

a) A pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'exécution des projets financés au moyen du Compte pour le développement¹⁴⁹ et a souscrit aux recommandations y relatives du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁵⁰ ;

b) A prié le Secrétaire général de préciser le rôle que jouent les projets financés au moyen du Compte pour le développement par rapport à ceux dont le coût est imputé sur le chapitre 21 (Programme ordinaire et coopération technique) du budget-programme.

57/572. Bilan de l'application des dispositions administratives révisées concernant le Centre du commerce international CNUCED/OMC approuvées par l'Assemblée générale dans sa décision 53/411 B

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur le bilan de l'application des dispositions administratives révisées concernant le Centre du commerce international CNUCED/OMC approuvées par l'Assemblée générale dans sa décision 53/411 B du 18 décembre 1998¹⁵¹ ainsi que du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁵² et a souscrit aux recommandations qui y sont formulées.

57/573. Projet de révision du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰ :

a) A pris acte du rapport du Secrétaire général sur le projet de révision du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies¹⁵³ ainsi que des observations y relatives du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁵⁴ ;

¹⁴⁹ A/57/360.

¹⁵⁰ A/57/7/Add.5. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁵¹ A/C.5/57/14.

¹⁵² A/57/7/Add.10. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁵³ A/57/396.

¹⁵⁴ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Cinquième Commission, 26^e séance (A/C.5/57/SR.26)*, et rectificatif.

b) A adopté le règlement financier révisé figurant dans le rapport du Secrétaire général mentionné à l'alinéa *a* ci-dessus ;

c) A décidé que le règlement financier révisé entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2003 ;

d) A décidé également que les articles 5.10 et 9.4 du règlement financier, qui visent exclusivement la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains, seront présentés dans l'annexe spéciale du règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies concernant ladite Fondation.

57/574. Étude approfondie de la structure des postes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁵⁰ :

a) A pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'étude approfondie de la structure des postes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies¹⁵⁵ et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁵⁶ ;

b) A décidé de poursuivre l'examen de la question de l'étude approfondie de la structure des postes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à sa cinquante-huitième session, au titre des questions intitulées « Gestion des ressources humaines » et « Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 » ;

c) A prié le Secrétaire général d'inclure, dans le contexte du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, compte tenu des vues exprimées par les États Membres, plus de renseignements sur la question de la structure des postes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et, en particulier, d'établir une comparaison de la structure des postes au Secrétariat de l'Organisation avec celles d'autres organisations multilatérales qui n'ont pas été couvertes dans le rapport du Secrétaire général, ainsi qu'avec celles de certains États Membres, en indiquant la part en pourcentage de chaque classe.

57/575. Budgétisation axée sur les résultats

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁵⁰ :

a) A pris acte du rapport intérimaire du Secrétaire général sur la budgétisation axée sur les résultats pour l'exercice biennal 2002-2003¹⁵⁷ et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁵⁸, et a approuvé l'approche décrite par le Secrétaire général au paragraphe 57 de son rapport ;

b) A pris note du rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'application de toutes les dispositions de sa résolution 55/231 du 23 décembre 2000, relative à la budgétisation axée sur les résultats¹⁵⁹, et a approuvé l'approche devant être suivie par le Secrétaire général, telle que décrite au paragraphe 46 dudit rapport ;

c) A pris note avec satisfaction des efforts faits à ce jour par le Secrétaire général pour appliquer les dispositions de la résolution 55/231 ;

d) A noté que les questions abordées dans les rapports du Secrétaire général et du Bureau des services de contrôle interne mentionnés aux alinéas *a* et *b* ci-dessus avaient un rapport avec quelques-unes des mesures décrites dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement »¹⁶⁰.

57/576. Dépenses additionnelles résultant de l'inflation et des fluctuations monétaires

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁵⁰ :

a) A pris acte du rapport du Secrétaire général sur les dépenses additionnelles résultant de l'inflation et des fluctuations monétaires¹⁶¹ et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁶² ;

b) A décidé de poursuivre l'examen de cette question lors de la partie principale de sa cinquante-huitième session, lorsqu'elle examinera le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, et a prié le Secrétaire général de lui présenter alors pour examen un rapport contenant une analyse comparative des pratiques suivies en la matière par les autres organisations internationales.

¹⁵⁵ A/57/483.

¹⁵⁶ A/57/7/Add.14, sect. V. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁵⁷ A/57/478.

¹⁵⁸ A/57/7/Add.14, sect. VI. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁵⁹ Voir A/57/474.

¹⁶⁰ A/57/387 et Corr.1.

¹⁶¹ A/57/471.

¹⁶² A/57/7/Add.14, sect. IV. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

57/577. Demande d'octroi d'une subvention à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁶³, ayant examiné la note du Secrétaire général sur la demande d'octroi d'une subvention à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement¹⁶³ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁶⁴, a approuvé l'octroi à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, pour l'année 2003, d'une subvention de 227 600 dollars des États-Unis, imputable sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies.

57/578. Construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁶⁵, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes¹⁶⁵ et a souscrit aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 7 de son rapport¹⁶⁶.

57/579. Renforcement du Département de l'information avec les moyens disponibles, en vue d'appuyer et d'améliorer le site Web de l'Organisation dans toutes les langues officielles

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁶⁷ :

a) A pris acte du rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Département de l'information avec les moyens disponibles, en vue d'appuyer et d'améliorer le site Web de l'Organisation dans toutes les langues officielles¹⁶⁷, ainsi que du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁶⁸ ;

b) A constaté avec préoccupation que le Département de l'information n'a pas été en mesure, à ce stade, de dégager des ressources, notamment par le biais de réaffectations, pour financer cette activité prioritaire ;

c) A prié le Secrétaire général de mettre en œuvre sa proposition concernant le renforcement du site Web grâce à la réaffectation de ressources au sein du Département de l'information, en accordant la priorité aux postes linguistiques nécessaires, et de lui faire rapport sur la mise en œuvre de cette proposition à sa cinquante-huitième session ;

d) A rappelé le paragraphe 66 de sa résolution 57/130 B du 11 décembre 2002 ;

e) A prié le Secrétaire général, dans ce contexte, de maintenir à l'étude la question de l'égalité des six langues officielles sur le site Web et de soumettre des propositions visant à atteindre l'objectif de leur égalité absolue.

57/580. Activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁶⁹, ayant examiné l'état présenté par le Secrétaire général¹⁶⁹ concernant les incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.3/57/L.16/Rev.1 relatif aux activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, ainsi que le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁷⁰ :

a) A noté que l'adoption du projet de résolution entraînerait des dépenses additionnelles d'un montant de 500 000 dollars des États-Unis au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003¹⁷¹ et que, conformément aux procédures qu'elle a établies dans ses résolutions 41/213 du 19 décembre 1986 et 42/211 du 21 décembre 1987, ce montant serait imputé sur le fonds de réserve ;

b) A approuvé, dans le contexte de l'état récapitulatif des incidences sur le budget-programme, l'imputation sur le fonds de réserve d'un montant de 250 000 dollars destiné à financer les activités de base de l'Institut et représentant les traitements et dépenses communes de personnel correspondant

¹⁶³ A/C.5/57/4.

¹⁶⁴ A/57/7/Add.7. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁶⁵ A/57/467.

¹⁶⁶ A/57/7/Add.8. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁶⁷ A/57/355.

¹⁶⁸ A/57/7/Add.2. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁶⁹ A/C.5/57/24.

¹⁷⁰ A/57/7/Add.18. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁷¹ A/56/6 et Corr.1 et Add.1 (Introduction et rectificatif, chapitres 1 à 33, et chapitres des recettes 1 à 3); voir également *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément n° 6* (A/56/6/Add.2).

aux quatre postes d'administrateur actuellement inscrits au tableau d'effectifs ;

c) A décidé de constituer une provision de 250 000 dollars prise sur le fonds de réserve pour l'exercice biennal 2002-2003, à titre de dotation additionnelle destinée à financer les activités de base de l'Institut en 2003, ce qui porte à 500 000 dollars le montant total alloué à l'Institut en attendant les annonces de contribution fermes et/ou le versement des contributions volontaires nécessaires pour assurer sa viabilité ;

d) A prié le Secrétaire général de lui présenter, par l'intermédiaire de la Cinquième Commission, avant la fin de la reprise de sa cinquante-septième session, un rapport sur la situation financière de l'Institut, dans lequel il devra faire le point de la situation en ce qui concerne les contributions volontaires nécessaires pour assurer la viabilité de l'Institut et le montant additionnel imputable sur le fonds de réserve mentionné à l'alinéa c ci-dessus ;

e) A noté que l'état d'incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général¹⁶⁹ était fondé sur les recommandations du Groupe de travail chargé d'examiner les activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme¹⁷² ;

f) A prié le Secrétaire général de lui présenter avant la fin de la reprise de sa cinquante-septième session le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit de l'Institut¹⁷³.

57/581. Instance permanente sur les questions autochtones

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, ayant examiné l'état présenté par le Secrétaire général¹⁷⁴ concernant les incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.3/57/L.7 relatif à l'Instance permanente sur les questions autochtones, ainsi que le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁷⁵, a souscrit aux recommandations du Comité consultatif et noté que l'adoption du projet de résolution entraînerait des dépenses additionnelles d'un montant maximum de 316 600 dollars des États-Unis au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) et de 96 200 dollars au titre du chapitre 27 (Gestion et services centraux d'appui), ainsi que l'inscription concomitante d'un montant de 43 000 dollars au

chapitre 32 (Contributions du personnel), qui serait compensée par l'inscription d'un montant identique au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel) du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003¹⁷¹.

57/582. Procès des Khmers rouges

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, ayant examiné l'état présenté par le Secrétaire général¹⁷⁶ concernant les incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.3/57/L.70 relatif au procès des Khmers rouges, ainsi que le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁷⁷, a souscrit aux recommandations du Comité consultatif et noté que les dépenses résultant de l'adoption du projet de résolution seraient financées au moyen des crédits déjà ouverts au chapitre 8 (Affaires juridiques) du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003¹⁷¹.

57/583. Assurer un appui efficace en matière de secrétariat, pour un suivi soutenu des résultats de la Conférence internationale sur le financement du développement

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹³⁰, ayant examiné l'état présenté par le Secrétaire général¹⁷⁸ concernant les incidences du projet de résolution A/C.2/57/L.62 intitulé « Assurer un appui efficace en matière de secrétariat, pour un suivi soutenu des résultats de la Conférence internationale sur le financement du développement », ainsi que le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁷⁹, a souscrit aux recommandations du Comité consultatif et noté que l'adoption du projet de résolution entraînerait des dépenses additionnelles d'un montant maximum de 95 500 dollars des États-Unis au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) et de 85 700 dollars au titre du chapitre 27 (Gestion et services d'appui centraux), ainsi que l'inscription concomitante d'un montant de 22 000 dollars au chapitre 32 (Contributions du personnel) qui serait compensée par l'inscription d'un montant identique au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel) du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003¹⁷¹.

¹⁷² A/57/330 et Add.1.

¹⁷³ Voir A/56/907.

¹⁷⁴ A/C.5/57/26.

¹⁷⁵ A/57/7/Add.19. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁷⁶ A/C.5/57/29.

¹⁷⁷ A/57/7/Add.22. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

¹⁷⁸ A/C.5/57/32.

¹⁷⁹ A/57/7/Add.24. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

**57/584. Prévisions révisées comme suite
aux résolutions et décisions adoptées
par le Conseil économique et social
à sa session de fond de 2002**

À sa 78^e séance plénière, le 20 décembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁸⁰, ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2002¹⁸⁰ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹⁸¹, a souscrit à la recommandation du Secrétaire général tendant à :

a) Approuver un crédit additionnel d'un montant de 44 700 dollars des États-Unis au chapitre 22 (Droits de l'homme) du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003¹⁷¹, imputable sur le fonds de réserve et destiné à financer les activités découlant de la décision 2002/285 du Conseil, en date du 25 juillet 2002 ;

b) Inviter le Conseil à réexaminer sa décision 2002/281 du 25 juillet 2002 de façon que la Commission des droits de l'homme n'ait pas à tenir de réunions supplémentaires lors de sa cinquante-neuvième session ;

c) A prié le Secrétaire général de fournir les services de conférence éventuellement nécessaires pour donner suite à la décision 2002/257 du Conseil, en date du 25 juillet 2002, et à la décision 2002/281, une fois que le Conseil l'aura réexaminée, et de lui rendre compte, à sa cinquante-huitième session, des dépenses correspondantes, dans le contexte du deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003.

¹⁸⁰ A/C.5/57/13 et Corr.1.

¹⁸¹ A/57/7/Add.12. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 7*.

**7. Décisions adoptées sur les rapports
de la Sixième Commission**

57/512. Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction

À sa 52^e séance plénière, le 19 novembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁸² :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction sur la session qu'il a tenue du 25 février au 1^{er} mars 2002¹⁸³, ainsi que le rapport du Groupe de travail de la Sixième Commission créé en application de la résolution 56/93 du 12 décembre 2001 sur la session qu'il a tenue du 23 au 27 septembre 2002¹⁸⁴ ;

b) A décidé qu'un groupe de travail de la Sixième Commission sera convoqué à la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, du 29 septembre au 3 octobre 2003, pour poursuivre les travaux entrepris à la cinquante-septième session ;

c) A décidé également d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session la question intitulée « Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction ».

57/513. Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale

À sa 52^e séance plénière, le 19 novembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁸⁵, a décidé de reporter à sa cinquante-huitième session la poursuite du débat et la décision sur la demande de statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale présentée par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale¹⁸⁶.

¹⁸² A/57/569 et Corr.1, par. 14.

¹⁸³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 51 (A/57/51)*.

¹⁸⁴ A/C.6/57/L.4.

¹⁸⁵ A/57/570, par. 8.

¹⁸⁶ A/55/226.

Annexe

Répertoire des décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
57/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	3, a	1 ^{re}	10 septembre 2002	5
57/402.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité.....	15, a	20 ^e	27 septembre 2002	5
57/403.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social.....	15, b	21 ^e	3 octobre 2002	5
57/404.	Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice	15, c	35 ^e	21 octobre 2002	6
57/405.	Élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination.....	16	43 ^e	4 novembre 2002	6
57/406.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	17, a	67 ^e	4 décembre 2002	7
57/407.	Nomination de membres du Comité des contributions.....	17, b	67 ^e	4 décembre 2002	7
57/408.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	17, c	67 ^e	4 décembre 2002	8
57/409.	Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies.....	17, d	67 ^e	4 décembre 2002	8
57/410.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale et désignation du Président et du Vice-Président de la Commission.....	17, e	67 ^e	4 décembre 2002	9
57/411.	Nomination d'un membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.....	17, j	67 ^e	4 décembre 2002	9
57/412.	Nomination d'un membre du Comité de l'information.....	79	73 ^e	11 décembre 2002	9
57/413.	Nomination de membres du Comité des conférences.....	17, g	79 ^e	20 décembre 2002	10
57/501.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la cinquante-septième session.....	8	1 ^{re}	10 septembre 2002	11
57/502.	Organisation de la cinquante-septième session.....	8	1 ^{re} 19 ^e	10 septembre 2002 20 septembre 2002	11
57/503.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour.....	8	19 ^e 24 ^e 31 ^e 68 ^e	20 septembre 2002 7 octobre 2002 16 octobre 2002 6 décembre 2002	11
57/504.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.....	10	26 ^e	8 octobre 2002	12
57/505.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.....	7	27 ^e	14 octobre 2002	12

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
57/506.	Séance supplémentaire du Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale chargé d'effectuer l'examen et l'évaluation finals de l'application du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90	41, a	31 ^e	16 octobre 2002	12
57/507.	Rapport du Conseil de sécurité	11	32 ^e	16 octobre 2002	12
57/508.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	45	36 ^e	28 octobre 2002	12
57/509.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994.....	46	36 ^e	28 octobre 2002	12
57/510.	Rapport de la Cour internationale de Justice.....	13	37 ^e	29 octobre 2002	12
57/511.	Question des îles Falkland (Malvinas).....	39	47 ^e	11 novembre 2002	12
57/512.	Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction	162	52 ^e	19 novembre 2002	46
57/513.	Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale.....	163	52 ^e	19 novembre 2002	46
57/514.	Réduction des budgets militaires	57	57 ^e	22 novembre 2002	15
57/515.	Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire.....	66, x	57 ^e	22 novembre 2002	15
57/516.	Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction	72	57 ^e	22 novembre 2002	16
57/517.	Rapport du Conseil économique et social.....	12	67 ^e	4 décembre 2002	38
57/518.	Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste	47	67 ^e	4 décembre 2002	12
57/519.	L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales	48	67 ^e	4 décembre 2002	13

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
57/520.	Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït	49	67 ^e	4 décembre 2002	13
57/521.	Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies	50	67 ^e	4 décembre 2002	13
57/522.	Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement	51	67 ^e	4 décembre 2002	13
57/523.	Commémoration du vingtième anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer : remplacement de deux participants aux tables rondes informelles	25	70 ^e	9 décembre 2002	13
57/524.	Augmentation du nombre des membres du Comité de l'information	79	73 ^e	11 décembre 2002	16
57/525.	Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration	81 et 19	73 ^e	11 décembre 2002	16
57/526.	Question de Gibraltar	19	73 ^e	11 décembre 2002	17
57/527.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille »	98	77 ^e	18 décembre 2002	25
57/528.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la prévention du crime et à la justice pénale	100	77 ^e	18 décembre 2002	25
57/529.	Document examiné par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la promotion de la femme	102	77 ^e	18 décembre 2002	25
57/530.	Rapports examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative à la promotion et à la protection des droits de l'enfant	105	77 ^e	18 décembre 2002	25
57/531.	Document examiné par l'Assemblée générale dans le cadre de la question relative au programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones	106	77 ^e	18 décembre 2002	26
57/532.	Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée	107	77 ^e	18 décembre 2002	26
57/533.	Documents examinés par l'Assemblée générale dans le cadre des questions relatives aux droits de l'homme	109	77 ^e	18 décembre 2002	26
57/534.	Attribution de prix pour la cause des droits de l'homme en 2003	109, b	77 ^e	18 décembre 2002	27
57/535.	Célébration du dixième anniversaire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme en 2003	109, d	77 ^e	18 décembre 2002	27

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
57/536.	Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.....	109, e	77 ^e	18 décembre 2002	27
57/537.	Suivi de la session extraordinaire consacrée aux enfants....	43	77 ^e	18 décembre 2002	27
57/538.	Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 2003-2004	12	77 ^e	18 décembre 2002	27
57/539.	Rapport du Conseil économique et social.....	12	77 ^e	18 décembre 2002	38
57/540.	Questions de politique macroéconomique.....	84	78 ^e	20 décembre 2002	18
57/541.	Rapports du Conseil du commerce et du développement...	84, a	78 ^e	20 décembre 2002	18
57/542.	Documents relatifs à la science et à la technique au service du développement.....	84, c	78 ^e	20 décembre 2002	18
57/543.	Rapport sur les entreprises et le développement.....	85	78 ^e	20 décembre 2002	18
57/544.	Développement durable et coopération économique internationale.....	86	78 ^e	20 décembre 2002	18
57/545.	Rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Participation des organisations de la société civile autres que les organisations non gouvernementales et le secteur privé aux activités de coopération technique : expérience et perspectives du système des Nations Unies ».....	86, d	78 ^e	20 décembre 2002	18
57/546.	Environnement et développement durable	87	78 ^e	20 décembre 2002	18
57/547.	Catastrophes naturelles et vulnérabilité.....	87, b	78 ^e	20 décembre 2002	18
57/548.	Mécanismes d'annonces de contributions et mobilisation de ressources aux fins du financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.....	88	78 ^e	20 décembre 2002	19
57/549.	Documents relatifs aux activités opérationnelles de développement.....	88	78 ^e	20 décembre 2002	19
57/550.	Rapport du Secrétaire général sur l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, y compris le Sommet du Millénaire.....	92	78 ^e	20 décembre 2002	19
57/551.	Suivi de la session extraordinaire consacrée aux enfants....	43	78 ^e	20 décembre 2002	19
57/552.	Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social.....	12	78 ^e	20 décembre 2002	19
57/553.	Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2003-2004	12	78 ^e	20 décembre 2002	19
57/554.	Services communs.....	111	78 ^e	20 décembre 2002	38
57/555.	Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2003-2004	111	78 ^e	20 décembre 2002	38

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
57/556.	Décisions prises à l'égard de certains points de l'ordre du jour.....	111	78 ^e	20 décembre 2002	39
57/557.	Activités du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pendant la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale.....	111, 112 et 115	78 ^e	20 décembre 2002	40
57/558.	Rapport statistique du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination relatif à la situation budgétaire et financière des organismes du système des Nations Unies	115	78 ^e	20 décembre 2002	40
57/559.	Proposition de donation d'actifs au Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine	147	78 ^e	20 décembre 2002	40
57/560.	Construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba	112	78 ^e	20 décembre 2002	40
57/561.	Vidéoconférence à l'Organisation des Nations Unies.....	112	78 ^e	20 décembre 2002	40
57/562.	Arrangements budgétaires et financiers décentralisés pour les services centraux.....	112	78 ^e	20 décembre 2002	40
57/563.	Fourniture de services consultatifs.....	112	78 ^e	20 décembre 2002	41
57/564.	Évolution des ressources extrabudgétaires de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et incidences sur la capacité de la Commission d'exécuter son programme de travail	112	78 ^e	20 décembre 2002	41
57/565.	Coopération entre les départements du Siège et les commissions régionales.....	112	78 ^e	20 décembre 2002	41
57/566.	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux.....	112	78 ^e	20 décembre 2002	41
57/567.	Mesures de sécurité interinstitutions : organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies sur le terrain	112	78 ^e	20 décembre 2002	41
57/568.	Transformation en postes permanents de certains des postes temporaires demandés au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence) du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003	112	78 ^e	20 décembre 2002	41
57/569.	Cas où les titulaires d'un poste sont rémunérés à une classe autre que celle qui a été prévue dans le budget.....	112	78 ^e	20 décembre 2002	41
57/570.	Présentation du montant estimatif des contributions du personnel	112	78 ^e	20 décembre 2002	42
57/571.	Compte pour le développement.....	112	78 ^e	20 décembre 2002	42
57/572.	Bilan de l'application des dispositions administratives révisées concernant le Centre du commerce international CNUCED/OMC approuvées par l'Assemblée générale dans sa décision 53/411 B	112	78 ^e	20 décembre 2002	42

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
57/573.	Projet de révision du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies	112	78 ^e	20 décembre 2002	42
57/574.	Étude approfondie de la structure des postes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.....	112	78 ^e	20 décembre 2002	42
57/575.	Budgétisation axée sur les résultats	112	78 ^e	20 décembre 2002	43
57/576.	Dépenses additionnelles résultant de l'inflation et des fluctuations monétaires.....	112	78 ^e	20 décembre 2002	43
57/577.	Demande d'octroi d'une subvention à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement	112	78 ^e	20 décembre 2002	43
57/578.	Construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.....	112	78 ^e	20 décembre 2002	43
57/579.	Renforcement du Département de l'information avec les moyens disponibles, en vue d'appuyer et d'améliorer le site Web de l'Organisation dans toutes les langues officielles	112	78 ^e	20 décembre 2002	44
57/580.	Activités futures de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme	112	78 ^e	20 décembre 2002	44
57/581.	Instance permanente sur les questions autochtones.....	112	78 ^e	20 décembre 2002	45
57/582.	Procès des Khmers rouges	112	78 ^e	20 décembre 2002	45
57/583.	Assurer un appui efficace en matière de secrétariat, pour un suivi soutenu des résultats de la Conférence internationale sur le financement du développement.....	112	78 ^e	20 décembre 2002	45
57/584.	Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2002	112	78 ^e	20 décembre 2002	45
57/585.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa cinquante-septième session	8	79 ^e	20 décembre 2002	13

